



**ROYAUME DU MAROC**  
**PREMIER MINISTRE**  
**MINISTERE DELEGUE CHARGE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME**



**BANQUE MONDIALE**

# **Etude d'impact social et sur la pauvreté du programme « Villes Sans Bidonvilles »**

**Compte-rendu du séminaire de restitution et validation  
du 9-10 mai 2005**

**Septembre 2005**

## Remerciements

Les travaux de l'Analyse d'impact social et sur la pauvreté (AISP) du programme Villes Sans Bidonvilles ont été conduits par une équipe dirigée par M. Anthony G. Bigio de la Banque mondiale. Les membres de cette équipe ont été Mmes Liane Asta Lohde (BM), Nacira Laoujari (MHU), et Françoise Navez-Bouchanine (Consultante), ainsi que MM. Bachir Oussibla, Abdelkarim Chengui (MHU) et Tom Dichter (Consultant). Le travail d'enquête de terrain a été réalisé par le Bureau d'études marocain AREA, dirigé par M. Abdesselam Tazi.

L'équipe remercie toutes les personnes qui ont participé aux travaux de recherche : les représentants des institutions et des autres parties prenantes qui ont bien voulu être interviewés ; les fonctionnaires des institutions et des agences régionales et locales qui ont soutenu les travaux de terrain dans les villes d'Agadir, Larache et Casablanca ; les enquêteurs qui ont conduit le travail d'enquête ; les résidents des bidonvilles qui les ont accueillis et qui ont partagé en grande liberté leurs opinions, espoirs et préoccupations ; et finalement les participants au séminaire du 9 et 10 mai 2005 qui ont enrichi les travaux d'analyse en y apportant leur perspectives et expériences personnelles.

Ce compte-rendu du séminaire de restitution et de validation a été préparé par Mlle. Liane Asta Lohde en consultation avec les collègues du Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme.

## Table des Matières

Présentation.....	1
Résumé du séminaire .....	2
<b>Première journée du séminaire: Présentation et discussion des résultats des recherches ..</b>	<b>2</b>
1. Présentations .....	2
1.1 Analyse de l'impact social et sur la pauvreté du programme Villes sans Bidonvilles .....	2
1.2 AISP : Étude empirique – deuxième phase .....	2
2. Discussions en groupe .....	3
2.1 Rôle des institutions locales et centrales dans la mise en oeuvre du programme VSB .....	3
2.2 Accès au financement .....	4
2.3 L'accompagnement social de VSB .....	5
<b>Deuxième journée du séminaire : La dimension sociale de VSB — Défis et opportunités pour l'accompagnement social .....</b>	<b>6</b>
1. Quelques enjeux importants .....	6
1.1 Définition, domaine et évaluation de l'accompagnement social .....	6
1.2 Défaillances institutionnelles : Cohésion et renforcement des capacités .....	6
1.3 Développement social durable .....	7
2. Positions des principaux acteurs du secteur à l'égard de l'accompagnement social .....	7
3. Recommandations .....	8
<b>ANNEXES</b>	
Annexe 1 : Le séminaire dans la presse .....	9
Annexe 2 : Extraits d'entretiens de l'enquête de terrain .....	10
Annexe 3 : Programme du séminaire du 9 mai 2005 .....	31
Annexe 4 : Liste des participants au séminaire 9 mai 2005 .....	32
Annexe 5 : Liste des participants à la table ronde du 10 mai 2005 .....	37

# Présentation

## Aperçu

Dans le cadre de la préparation du « Prêt de développement du secteur de l'habitat », la Banque mondiale et le Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme (MHU) avaient convenu d'effectuer une analyse de l'impact social et sur la pauvreté (AISP) attendu par la mise en œuvre du programme Villes Sans Bidonvilles (VSB). Cette étude a été conduite à l'échelle nationale et dans les villes d'Agadir, Casablanca et Larache par une équipe comprenant du personnel de la Banque et du MHU, des consultants internationaux et un bureau d'études marocain, qui ont travaillé pendant quatre mois, de janvier à avril 2005.

Les deux institutions avaient convenu d'organiser conjointement un séminaire de restitution et de validation des résultats de cette recherche, vu son intérêt pour la mise en œuvre du programme Villes Sans Bidonvilles et du Prêt de développement du secteur de l'habitat. Le séminaire a eu lieu les 9 et 10 mai 2005 à Rabat.

## Les objectifs du séminaire

Le séminaire avait comme objectifs principaux de permettre à l'équipe de recherche de présenter le travail effectué et de soumettre au débat les résultats de la recherche en vue de confirmer et d'enrichir les conclusions des différentes enquêtes relatives à l'impact social et sur la pauvreté attendu de la mise en œuvre du programme VSB. Le séminaire offrait ainsi aux participants l'opportunité de réagir aux résultats, de poser des questions et de discuter les hypothèses formulées quant aux obstacles constatés et aux pistes proposées pour améliorer la dimension sociale dudit programme. Les réactions des participants ont été prises en compte dans la finalisation des rapports de recherche et dans la mise en forme de la « note sectorielle » qui constituera le produit final de l'étude et qui résumera les conclusions de la recherche, ainsi que ses recommandations.

## Thèmes et méthodologie du séminaire

Le premier jour du séminaire a été structuré autour de la présentation des résultats de la recherche et des trois thèmes principaux qui en découlent : a) la collaboration parmi les institutions centrales et locales dans la mise en œuvre du programme ; b) l'accès au financement nécessaire pour permettre aux bénéficiaires de participer activement au programme ; et c) l'accompagnement social requis pour que les populations des bidonvilles soient intégrées aux opérations de résorption d'une manière participative. Une session de question-réponses a suivi les présentations, puis les participants se sont répartis en petits groupes de travail afin d'approfondir la discussion sur les thèmes ci-dessus.

Le deuxième jour a été consacré à l'exploration et à l'échange des idées entre les différentes parties prenantes clés du programme VSB autour de l'examen des opportunités et défis posés par l'accompagnement social et par sa mise en œuvre. Cette table ronde était exclusivement réservée à un petit groupe d'experts, comprenant des représentants du gouvernement, des agences d'exécution (Holding Al Omrane), des représentants élus, des urbanistes, des spécialistes du développement social et de la Banque mondiale.

## Résumé du Séminaire

### ● Première journée du séminaire: Présentation et discussion des résultats des recherches

#### 1. Présentations

##### 1.1 Analyse de l'impact social et sur la pauvreté du programme Villes Sans Bidonvilles

La première phase de recherche portait sur le paysage institutionnel du programme Villes sans bidonvilles et sur deux mécanismes d'accès au crédit, FOGARIM et l'épargne logement. Elle s'est attachée à décerner les intérêts et motivations explicites et implicites des différents acteurs ainsi que leur degré d'influence sur le développement et la mise en oeuvre des politiques de résorption des bidonvilles. Des visites de terrain ont également été réalisées dans un échantillon de bidonvilles pour évaluer les attentes et les besoins des habitants, leur niveau de vie et les effets possibles du programme sur la population cible.

Du côté institutionnel, les résultats ont montré un manque de cohésion et de concordance chez les acteurs du secteur, chargés de la réalisation du programme VSB. La composante d'Accompagnement Social, n'a notamment pas été complètement développée et n'a recueilli qu'un accueil indifférent ou manquant de compréhension de la part de certains acteurs clés. Les organes publics éloignés de la capitale montrent davantage de scepticisme à l'égard du programme. Les réponses au programme et aux mécanismes de financement sont mitigées du côté des opérateurs, de l'industrie du bâtiment et des banques. Ces trois acteurs se soucient d'abord des questions techniques liées à la réalisation des opérations et des décalages qu'ils voient entre leurs intérêts et les incitations gouvernementales.

Les réactions des habitants des bidonvilles enquêtés renforcent également l'impression que le programme VSB n'a pas répondu jusqu'à présent de manière satisfaisante aux attentes et besoins de ces populations, dont les caractéristiques économiques et sociales sont par ailleurs extrêmement hétérogènes, ni aux causes sous-jacentes ayant conduit à la création et la prolifération des bidonvilles. Les solutions proposées face aux besoins sociaux et économiques ne semblent pas suffisantes.

L'analyse a révélé trois types de problèmes principaux : en premier lieu, les risques que court l'exécution du programme en raison des ressources foncières, des mécanismes de financement et des conséquences inattendues du calendrier très serré de sa mise en oeuvre. En second lieu, l'incorporation des objectifs sociaux dont la prise en compte est plus difficile en raison de leur nature moins définie et confuse. Enfin, le troisième défi, étroitement lié à la mise en oeuvre et au fonctionnement du programme et des mécanismes financiers d'accompagnement, provient des problèmes actuels d'organisation et du manque de cohésion dans le domaine institutionnel.

## 1.2 AISP : Étude empirique – deuxième phase

La deuxième phase de recherche avait pour objectif d'examiner plus en détail la situation des habitants des bidonvilles selon les cinq axes suivants: a) les facteurs qui influencent les stratégies résidentielles des habitants des bidonvilles ; b) les accès et la gestion des ressources financières ; c) les structures communautaires et collectives telles qu'organisations de voisinage et la société civile; d) la perception des modalités d'interventions du programme VSB; e) les attentes à l'égard de l'accompagnement social de VSB.

Les conclusions de l'enquête de terrain résultent de groupes de discussion et d'entretiens approfondis. Les résultats correspondent à ceux provenant de l'étude de la première phase. Ils soulignent que les mécanismes financiers et l'appui social prévu par le programme VSB n'apportent pas des réponses adéquates compte tenu des revenus, des modes de vie, des attentes et des besoins des habitants des bidonvilles. Ils font ressortir que ces résultats correspondent à ceux provenant des études précédentes et soulignent la convergence des constats dans les différents sites d'enquête.

En résumé, ces résultats démontrent que les stratégies résidentielles des populations sont hétérogènes et qu'elles sont fondées sur des motivations et des situations variées. Les disponibilités et l'accès aux ressources financières des habitants des bidonvilles sont également très variables. La faiblesse des revenus et des actifs est un élément structurel et les habitants des bidonvilles sont mal informés, effrayés ou méfiants à l'égard des intermédiaires ou des institutions financières, ce qui fait douter du succès de programmes tels que le FOGARIM ou les plans d'épargne logement.

## 2. Discussions en groupe

Trois ateliers ont été consacrés aux principaux sous thèmes ayant émergé des résultats de l'étude AISP, notamment 1) le rôle des institutions locales et centrales dans la mise en oeuvre du programme VSB; 2) l'accès au financement ; 3) l'accompagnement social. Ces ateliers ont été très attentivement suivis par leurs participants et les sommaires des discussions sont présentés ci-après.

### 2.1 Rôle des institutions locales et centrales dans la mise en oeuvre du programme VSB

Dans l'ensemble, la relation entre les acteurs locaux et centraux n'est pas optimisée, ceci est dû en partie à des communications limitées ou insuffisantes. Une approche par le haut conduit souvent à ignorer les réalités de la base et à surestimer les capacités des administrations et autorités locales. On s'est demandé comment améliorer les communications et les relations entre les organes locaux et centraux.

Des contrats de villes sont envisagés dans le contexte du programme VSB et du cadre réglementaire qui définit la coopération entre les organes locaux et centraux. Ces contrats ont été critiqués car jugés assez peu efficaces dans la mesure où ils ne prévoient pas un cadre d'action concret. Bien plus, il est apparu nécessaire de prévoir une définition beaucoup plus explicite des responsabilités des différents comités, y compris les comités locaux, ainsi qu'une clarification de la manière de rendre les différents acteurs comptables à l'égard de tous les intervenants. Une participation plus explicite de la population intéressée a également été souhaitée.

Au niveau central, il a été remarqué qu'il faudrait que l'administration partage de manière plus efficace les responsabilités entre les départements et qu'elle délègue davantage les tâches. Les

actions proposées au niveau central doivent prendre en compte les expériences locales préalables et insérer le programme dans le développement économique local pour en assurer la pérennité.

***Recommandations pour la mise en oeuvre de Villes sans bidonvilles :***

- À partir du niveau central, le Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme devrait poursuivre le renforcement du programme VSB en étoffant notamment ses relations avec les autres départements et organes locaux et en développant les liens organisationnels avec ceux-ci. L'absence de coopération fonctionnelle entre les structures locales et centrales mettrait en danger le succès du programme VSB par l'absence d'un contexte institutionnel fonctionnel dans le cadre duquel sont planifiées les interventions.
- Renforcement des capacités et développement des structures au niveau local telles que des cellules capables d'exécuter le programme.
- Développement économique local : croissance économique, activités génératrices de revenus, création de capacités pouvant développer et faire perdurer les interventions de résorption.

## 2.2 Accès au financement

Le débat s'est essentiellement consacré aux questions relatives aux aspects de l'offre et de la demande dans les mécanismes prévus tels que le FOGARIM et l'épargne logement.

Il y a un déficit de connaissance et de compréhension des besoins et des caractéristiques socio-économiques des populations cibles — tant de la part des administrations centrales que des banques. Il y aurait, au minimum, 10 à 15 % de la population des bidonvilles vivant dans des situations financières extrêmement difficiles et dépendant entièrement de l'aide et de l'appui du gouvernement pour avoir accès à un habitat décent. L'information asymétrique et l'insécurité sont des problèmes fondamentaux pour ce type de mécanisme financier. Elles sont particulièrement aiguës et développées au sein d'une population comme celle des bidonvilles. Cette information asymétrique remet en question les objectifs et le fonctionnement du FOGARIM.

Des enseignements peuvent être tirés de l'expérience de l'ADS au bidonville Douar El Kora de Rabat pour résoudre le problème de l'information asymétrique et du manque d'information sur le FOGARIM de la part de la population cible.

Il n'est pas certain que les conditions offertes actuellement par les banques offrant des crédits gratuits par FOGARIM correspondent aux besoins de la population cible, car ce cadre actuel ne semble pas prendre suffisamment en compte les caractéristiques socio-économiques de la population cible. Deux banques seulement sont impliquées actuellement dans l'offre de crédits garantis par FOGARIM, et 608 prêts seulement ont été garantis au cours de l'année écoulée depuis la mise en place du FOGARIM.

Il a donc été suggéré d'offrir aux institutions impliquées et à la population cible davantage d'informations et d'entreprendre un plus grand nombre d'opérations pilotes tout en favorisant le partage des bonnes pratiques.

Il a également été recommandé d'explorer des mécanismes alternatifs et complémentaires tels que le micro-crédit et les plans d'épargne logement. Il faut davantage de solutions sur mesure pour les 10-15 % plus pauvres, y compris des attributions de parcelles à des prix subventionnés ou une promotion de la location-accession à la propriété.

Il est important que les institutions responsables (MHU) créent des liens efficaces entre la population cible et les banques par le biais des directions régionales du MHU, de l'ADS, des promoteurs immobiliers, et des organisations de micro-crédit.

### 2.3 L'accompagnement social de VSB

L'atelier a rassemblé un nombre appréciable de participants et les principaux axes de discussion ont été : a) une clarification des définitions de l'accompagnement social; b) le décalage entre le discours officiel sur l'accompagnement social et la réalité de sa mise en oeuvre pratique; c) le fonctionnement et l'organisation de l'accompagnement social.

#### ***a) Définition de l'accompagnement social***

Une partie des débats a été consacrée à la définition des questions d'accompagnement social — que comprend l'accompagnement social, comment s'articule-t-il avec le développement social au sens large, quels sont ses liens avec la maîtrise d'ouvrage sociale? Il n'existe pas de définition acceptée par tous du concept d'accompagnement social. Certains le conçoivent comme un élément associé à des interventions sur un projet particulier tandis que d'autres pensent qu'il fait partie intégrante d'une approche plus large de la politique de développement social.

La discussion a aussi démontré qu'il n'existait que peu de terrain d'entente sur ce qu'est la définition du développement social et humain et des processus qui en seraient les pré-requis : la démocratisation est-elle un élément nécessaire au développement humain et social? Quel est le rôle du concept de citoyenneté dans le développement social et comment peut-on développer une culture citoyenne ? Suffit-il de fournir des services de base pour faire avancer le développement social? Certains, sans considération de ce qui constitue le développement social, ont soutenu que la réussite de l'accompagnement social serait compromise s'il n'était pas accompagné par une approche globale du développement humain et social.

#### ***b) Décalage entre les déclarations et l'engagement institutionnel réel***

Alors que les acteurs institutionnels du secteur de l'habitat s'attachent toujours plus à débattre des questions sociales et du développement humain, leur attention aux aspects sociaux du programme d'éradication des bidonvilles semble être à la traîne. La nécessité de prendre en compte les questions sociales est mieux reconnue mais l'attention qu'on leur porte reste très en deçà du niveau d'effort dont bénéficient les questions techniques. Certains participants ont trouvé qu'il serait préférable ne pas dissocier les approches techniques et sociales lors de la programmation des interventions car elles sont étroitement liées dans la vie réelle : les aspects sociaux peuvent influencer sur les considérations techniques, et vice versa. Les aspects sociaux et techniques des programmes d'éradication des bidonvilles devraient donc être envisagés conjointement.

#### ***c) Fonctionnement et organisation de l'accompagnement social***

Chacun des acteurs engagés dans le programme VSB y est impliqué, s'y investit et en a une compréhension à différents niveaux. Les ressources humaines et financières, et par voie de conséquence l'expertise nécessaire sont insuffisantes, se font rares mêmes dans des organes dédiés à l'accompagnement social du programme VSB. Certains participants ont souhaité que le gouvernement s'engage davantage pour appuyer activement le renforcement des compétences et des capacités dans ce domaine si important.

## ● Deuxième journée du séminaire: La dimension sociale de VSB — Défis et opportunités pour l'accompagnement social

### 1. Quelques enjeux importants

À la suite des présentations et discussions de la journée précédente, un groupe plus restreint d'experts qui a été sélectionné et invité par le MHU a examiné plus en détail trois groupes de questions : premièrement, le sens et le domaine de l'accompagnement social ; deuxièmement, le renforcement des compétences et des capacités; troisièmement, l'accompagnement social dans le contexte du développement durable.

#### 1.1 Définition, domaine et évaluation de l'accompagnement social

L'absence d'une définition généralement acceptée de l'accompagnement social empêche l'appareil institutionnel de cerner d'une manière homogène les domaines d'activités qui relèvent de l'accompagnement social de la population ciblée. Faut-il, par exemple, que chacun des sous-groupes des résidents dont les besoins sont pris en compte lors de la planification d'une intervention soit intégré dans une démarche d'accompagnement social? L'ajustement de l'accompagnement social résultant de l'hétérogénéité des résidents des bidonvilles ne risque-t-il pas de compliquer outre mesure l'intervention dans chacun des bidonvilles? Ce sont ces difficultés qui finalement rendent la réalisation de l'accompagnement social si ardue.

Les participants se sont également demandés si l'accompagnement social devait être prévu dans toutes les zones de bidonvilles du programme VSB ou si l'on devait cibler celles ayant des caractéristiques particulières et quelles activités sociales y mener. Ils se sont demandés si l'on pouvait envisager d'établir un diagnostic servant de fondement au type d'accompagnement social à prévoir, qui permettrait de définir avec plus de précision les actions à mener.

Le manque de définition de l'accompagnement social conduit aussi à le marginaliser lors du choix du type d'intervention à faire et des modalités de son exécution. Les décisions concernant le "quoi", "pourquoi" et "comment" manquent parfois totalement de prise en compte des dimensions sociales. Dans la vaste majorité des cas, les considérations techniques l'emportent sur la prise en compte des caractéristiques et besoins socio-économiques des habitants des bidonvilles. Là où il n'y a pas de données globales disponibles, les études et analyses des interventions précédentes et les enseignements qui en ont été tirés sont aussi souvent ignorés.

Les objectifs et la mission de l'accompagnement social restent obscurs malgré le document d'application de VSB le plus récent. Il n'est donc pas évident de savoir comment évaluer les performances et l'amélioration des activités sociales qui accompagnent l'éradication des bidonvilles dans le contexte de VSB.

#### 1.2 Défaillances institutionnelles : Cohésion et renforcement des capacités

La mise en oeuvre de l'accompagnement social est également rendue difficile par l'insuffisance de la coordination institutionnelle et le manque de clarté de la répartition des responsabilités dans l'organisation aux niveaux centraux, régionaux et locaux. Alors que les accords de coopération sont détaillés dans les contrats de villes et sont suivis par des comités à différents niveaux de l'administration centrale, la collaboration efficace reste insuffisante dans la pratique. L'insuffisance en expertise et en ressources humaines et financières du côté des acteurs empêche aussi une approche globale de l'accompagnement social.

### 1.3 Développement social durable

La réussite de l'accompagnement social, et plus généralement du programme VSB, repose aussi finalement sur celle des politiques de développement humain et social qui doivent résoudre les problèmes économiques et sociaux plus fondamentaux auxquels le pays doit faire face. Le nouveau Ministre du Développement Social et de la Famille et le Ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme ont commencé à travailler en collaboration mais le programme de développement social en est encore à ses débuts.

## 2. Positions des principaux acteurs du secteur à l'égard de l'accompagnement social

- *Ministère de l'habitat et de l'urbanisme (MHU)*

Le Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme a la responsabilité finale de l'organisation de la mise en oeuvre de l'accompagnement social dans le contexte de VSB. Plusieurs interrogations ont cependant été soulevées au sujet de la capacité du Ministère à superviser la mise en oeuvre de l'accompagnement social étant donné la faiblesse de ses ressources humaines et les défis d'organisation qui résultent des tensions entre les autorités locales et centrales ainsi le manque d'organisation entre les partenaires des structures publiques, quasi-publiques et privées.

La capacité du MHU à devenir un médiateur et superviseur compétent des activités dans le cadre de l'accompagnement social dépend aussi de la définition du domaine qu'il recouvre. Si le programme VSB comporte des implications sociales qui vont au-delà du cas particulier de chaque bidonville, il reste cependant un programme avant tout tourné vers les questions de logement. On peut soutenir que dans ce contexte le MHU devrait être en mesure d'incorporer les préoccupations sociales et de piloter transversalement les projets et les activités de mise en oeuvre. Les capacités du Ministère seraient toutefois dépassées s'il fallait lier l'accompagnement social à un programme plus large de développement social : ceci serait en dehors de sa sphère d'influence.

Le Ministère, plutôt que de se disperser, devrait établir une coopération efficace avec les autres ministères et organisations comme l'Agence de développement social.

- *Agence de développement social (ADS)*

L'ADS souffre également de ses ressources humaines et financières insuffisantes, notamment quand elle les compare aux besoins d'intervention dans les quelques mille bidonvilles ciblés. Le fait de ne pas voir clairement ce que l'accompagnement social est supposé réaliser réduit son engagement et son efficacité lorsqu'elle négocie des activités avec d'autres partenaires, comme le HAO. L'ADS est actuellement active et avec succès dans un petit nombre de bidonvilles seulement. Elle est toutefois souvent perçue comme une pièce rapportée lors d'interventions et opérations et elle n'a que peu d'influence sur les choix et la planification d'un projet — une séparation entre le technique et le social qui n'est pas souhaitable.

- *Holding Al Omrane (HAO)*

Le Holding Al Omrane (HAO) est avant tout tourné vers les considérations techniques des opérations de résorption et ses objectifs sont donc bien différents de ceux de l'ADS qui s'intéresse surtout à faire fonctionner l'accompagnement social. Le HAO ne voit pas clairement

ce qui serait approprié et suffisant en matière d'accompagnement social et il ne dispose pas d'expertise nécessaire. Étant donné le caractère particulier de chaque bidonville, le HAO ne se sent pas capable d'intégrer des préoccupations sociales dans la conception et la réalisation de projets et d'interventions d'amélioration de bidonvilles. De plus, les contraintes de temps viennent souvent contrarier la prise en compte des aspects sociaux. Un représentant du HAO a présenté son expérience d'interventions n'ayant pas comporté d'accompagnement social et a indiqué que cela n'avait pas posé de problème particulier pour leur bon achèvement.

### **3. Recommandations**

- L'accompagnement social doit être défini avec précision et il faut clarifier son domaine d'intervention de manière à pouvoir être capable de répondre à ce qu'on en attend précisément. L'étendue de l'accompagnement social doit être définie en comprenant bien clairement comment il s'articule avec la politique de développement social nationale du Maroc.
- La communication avec les habitants des bidonvilles doit devenir plus efficace car elle permet d'améliorer les relations avec la population cible et d'assurer la cohérence avec les interventions prévues dans le cadre du programme VSB. Il faut accroître la transparence de la planification des interventions et identifier quels types d'interventions seraient susceptibles de réduire la méfiance des habitants.
- Il faut accentuer le renforcement des capacités des organisations et associations communautaires. Ceci devrait aussi favoriser l'efficacité des communications entre la population cible et les autorités.
- Étant donné l'ampleur de la prolifération des bidonvilles et le calendrier serré de VSB, il est clair que l'accompagnement social ne peut pas être offert dans tous les bidonvilles. Il faut donc une forme de mécanisme sûr, uniforme et transparent qui permettra d'évaluer les besoins des habitants de tous les bidonvilles, en assurant le classement par ordre de priorité et en identifiant le type d'intervention sociale approprié. Cette forme de diagnostic pourrait s'appuyer sur les études précédentes et sur l'information et l'expertise fournie par les praticiens et les chercheurs.
- Il faudrait établir des indicateurs simples permettant de suivre le progrès de la mise en œuvre de l'accompagnement social et de mesurer le succès de l'intervention. Il existe déjà un certain nombre d'outils de suivi (nombre de baraques démolies et de ménages transférés, pourcentage d'unités de résorptions acquises par des ménages autres que les bénéficiaires (glissement), niveau de mise en valeur des lots de recasement) mais il faudrait les compléter par des mesures non quantitatives avec des indicateurs permettant de suivre l'évolution des opérations en termes de santé, éducation, installations sanitaires, satisfaction de la population, etc.
- La responsabilité de l'organisation pour la mise en œuvre de l'accompagnement social pourrait être dans une certaine mesure décentralisée et redistribuée entre le MHU et les bureaux régionaux. Dans une perspective pratique et politique, il serait souhaitable d'abandonner ce qui est perçu comme une approche par le haut.

## ANNEXE 1

### Le séminaire dans la presse

1. **Libération - 10 mai 2005:** Entre bidonvillois et autorités, pas de ‘grand amour’
2. **Le Matin - 10 mai 2005:** Les bidonvillois partagés entre méfiance et espérance
3. **L'Opinion - 10 mai 2005:** Séminaire Habitat Banque Mondiale sur l'Impact Social du Programme ‘‘Ville Sans Bidonvilles’’
4. **Challenge - 14 mai 2005:** La Banque délimite les responsabilités

**ANNEXE 2**

**Etude d'impact social et sur la pauvreté du programme  
« Villes sans bidonvilles »**

**Extraits d'entretiens de l'enquête de terrain**

**Françoise Navez-Bouchanine, Sociologue**  
en coopération avec le  
**Bureau d'Etudes AREA**

Dans le cadre de la préparation du « Prêt de développement du secteur de l'habitat », la Banque Mondiale et le Ministère de l'Habitat et l'Urbanisme (MHU) ont convenu d'effectuer une analyse de l'impact social et sur la pauvreté attendu de la mise en œuvre du programme Villes Sans Bidonvilles (VSB). Cette étude a été conduite à l'échelle nationale et dans les villes d'Agadir, Casablanca, et Larache.

Pendant la deuxième étape, l'équipe du BET marocain AREA a conduit des entretiens approfondis et des focus groups avec les habitants des bidonvilles et des personnes ressources de Jnan El Bacha et Guadaloupé (Larache), Skuela et Nakhil (Casablanca), Khiam Larrab et Bakhchich (Agadir). Ces sites avaient été visités durant la première phase. Les outils méthodologiques et l'analyse ont été conduits par Françoise Navez-Bouchanine, sociologue.

Le document ci-après est une sélection de fragments d'entretiens, classés en fonction des 5 grands volets d'exploration qui ont été retenus suite à la première mission et aux discussions élargies qui ont suivi. Cette sélection a été opérée, dans le cadre de la préparation de l'atelier de Rabat, pour rendre plus présente la parole habitante, avec sa vérité, mais aussi ses lacunes, ses convergences, ses contrastes ; sa force, ses analyses marquées de bon sens, ses argumentations rationnelles, mais également ses contradictions, et les souffrances que ce discours véhicule.

La sélection tente de donner des exemples les plus représentatifs tant des convergences que des différences notables sur le terrain. Elle ne se prétend pas être toutefois totalement représentative. L'objectif principal de ce document est de rendre plus proche les expériences des bidonvillois et en conséquence de focaliser les discussions sur les enjeux les plus pertinents.

## Stratégies et itinéraires résidentiels

«...Je louais une pièce à 700 DH dans le quartier X. Je suis resté dans la même pièce jusqu'à ce que j'aie acheté ici. C'était dur de payer 700 DH de loyer, l'eau et l'électricité chaque mois. J'ai économisé et j'ai acheté ici pour m'échapper du loyer. J'ai acheté une division d'une grande parcelle qui appartenait à mon père, je n'ai pas donné la somme au comptant, je lui ai donné la moitié du prix au début, et je lui ai donné le reste petit à petit, par mois. En fait, c'est mon mari qui l'a acheté. Je travaille dans une société de confection comme couturière. Je préfère habiter ici que de rester locataire, parce que j'ai plus de superficie, mes enfants ont plus d'espace, j'ai mes toilettes, je ne fais pas la queue pour y aller, et je profite avec mes enfants de mon salaire. Avant ce que je gagnais partait à moitié dans le loyer. Mais habiter ici a aussi quelques inconvénients. On souffre quand il pleut : la boue et les toits qui fuient sous la pluie. L'été, on n'arrive pas à rester à l'intérieur tellement que c'est brûlant, on respire la poussière. Les habitants déposent les ordures n'importe comment et à n'importe quelle heure. On balaye la rue et même pas deux heures plus tard, elle est plus sale qu'avant. Mais quand je louais, je ne me sentais pas libre car les colocataires sont sans cesse en train de te regarder : quand je cuisine, quand je lessive, elles me regardent (...). Je suis revenue ici, parce que je connais tout le monde et personne ne me causera de problème. On a toujours vécu ici avec l'espoir d'être relogé un jour. Les habitants qui ont des relations dans la commune, nous assurent qu'il y aura un relogement. La seule crainte des habitants est le paiement. Ils disent : ils vont nous demander de mettre 20000 DH comme avance, et puisqu'on ne l'a pas, ils vont nous déplacer ailleurs, on sera loin de notre travail, de la ville... » (Femme)

«...Les causes de la venue ici sont d'abord la pauvreté et la sécheresse pour les gens de la campagne, ils viennent ici même s'ils ne vendent que des bottes de menthe, ils peuvent gagner 10 ou 20 DH c'est mieux que rien. Le problème c'est que les gens ne trouvent plus de travail, car on a maintenant un excès de main d'œuvres. Puis il y a les cas comme nous, qui nous sommes épuisés à payer des loyers » (Homme)

« C'est grâce aux élections que les familles sont installées à ce lieu, il y avait que 10 familles, qui avaient une situation financière très précaire et habitaient la médina, X, ou Y, alors un élu leur a proposé de s'installer ici pendant les élections de 1996, 300 ménages en un mois. Ces familles ont construit leurs baraques en plastique. Les autorités ont ensuite essayé de les évacuer, mais les familles n'ont jamais déménagé, car elles n'ont pas les moyens de payer ni le loyer, ni la nourriture, en plus elles sont des familles nombreuses, et vous trouvez que dans une famille de 8 ou 10 personnes seules la femme ou sa fille travaillent (...). Les autorités ont fini par accepter, mais en revanche, nous ne jouissons pas de plusieurs droits, comme celui d'avoir un certificat de résidence, d'être alimenté en eau potable, et électricité et d'avoir un système d'assainissement. Alors, les habitants de ce quartier ont fait des manifestations, pour avoir leur droit comme tout citoyen » (Personne ressource)

«Six mois après la naissance du bidonville, les autorités sont venues nombreuses avec des tracks, les gens ont cru qu'on allait leur accorder des terrains et lançaient des vivats pour le roi. Mais ils ont vite arrêté quand une personne a demandé : où est mon numéro pour le lot de terrain ? Pour toute réponse, il a été maltraité par un agent d'autorité. Alors les habitants ont compris qu'ils risquaient d'être dépossédés sans contrepartie. Chacun a pris son enfant dans une main et une hache dans une autre, plusieurs personnes ont menacé de se faire tuer plutôt que quitter leurs habitations, les autorités ont décidé de se retirer pour faire revenir le calme. Après que le

gouvernement ait été mis au courant, des promesses de réponse ont été données aux habitants, cela fait maintenant 10 ans, la situation est inchangée... » (Femme)

«...La maison de mon père, sa propriété avant d'être saisie, était en dur avec l'eau et l'électricité ainsi que l'assainissement. Le logement que j'ai occupé avec mon premier mari à X. était également en dur et équipé, on payait 1500 DH de loyer. Celle que j'ai occupée après mon divorce et après avoir quitté la maison conjugale était en dur et équipée convenablement. Mais ce dernier loyer (750 DH plus 200 DH pour eau et électricité) pesait trop dans mon modeste budget et particulièrement pour mon ménage de femme seule avec enfant, je travaillais dans un atelier d'exportation de produit agricoles. (..) Ma voisine m'a encouragée et m'a introduite auprès d'une personne à qui j'ai acheté le droit de monter ma baraque. J'ai fait un grillage et je me suis installée avec ma fille. A X.(autre bidonville de la ville), le prix était élevé, jusqu'à 40000 DH, il m'aurait fallu travailler des années pour économiser, d'autres endroit était également au dessus de mes moyens, le maximum que je pouvais emprunter était 15000 DH. Ici l'endroit était très marginalisé, alors on pouvait acheter à des prix abordables...» (Femme)

«... Je suis venu en 1973, j'avais 14 ans. Avant de venir, j'avais demandé à mon père de me laisser partir pour travailler, mais il a refusé, avec un ami de mon age, on avait prévu de nous enfuir de Tata, on s'est mis d'accord avec un chauffeur de taxi pour nous enfuir ; à l'époque, ça valait seulement 30 DH, on a prévu le départ à minuit. Comme les *harraga*, maintenant, c'est d'un pays à l'autre, alors que nous c'était pour venir à Casa, nous sommes partis sans le dire à personne (...) On a habité différents endroits, toujours à Casa, on a loué des chambres avec des voisins ou seuls. Mes conditions de vie étaient difficiles, j'étais peu payé, le SMIG comme on dit, tu manges au moins 900 DH par mois, il ne reste pas grand-chose donc tu passes le temps à chercher un loyer abordable. J'avais entendu parler du quartier X. depuis très longtemps, mais je n'avais pas la possibilité de venir m'y installer à cause de mes revenus limités. Alors, on s'est décidé avec un ami, nous avons acheté directement, 20000 DH chacun; en fait, j'ai emprunté, j'ai acheté et je l'ai rendu comme si c'était un loyer. On a mis du temps avant de nous habituer, c'était l'époque des pluies, on habitait une rue en pente et les inondations ont rempli la baraque. Après, on a regretté et on a commencé à nous demander pourquoi on est venu habiter là... On a commencé à demander comment on pouvait partir et on a su qu'il y aurait un projet pour les bidonvilles mais seulement pour les premiers blocs, pas les derniers (...). Mais si jamais il y a une opportunité d'un lot ou d'un appartement ça serait une bonne solution. Chez nous on dit « celui qui tombe peut se relever...» (Homme)

«...Les habitants de ce quartier constituent un mélange, ils sont venus de toutes les régions du royaume. Ils travaillaient dans une société qui avait une ferme. Ils n'étaient pas nombreux au début. Ils ont ramené leurs proches et leurs amis pour de multiples raisons : éviter la sécheresse, éviter le loyer... C'est l'autorité qui les a déplacé parce que le propriétaire est apparu et voulait récupérer ses terres. L'autorité les a persuadé qu'ils seront tranquilles sur les terres de l'Etat. Ils les ont dédommagés, 1500 DH la baraque. L'autorité leur a désigné 120 m chacun. Il a ramené les matériaux (ciment, sable...) et il leur a construit les murs. C'est aussi l'autorité qui a ramené les autres blocs : ce sont les bidonvillois qui occupaient les alentours de la région. Il les a tous regroupés ici. L'autorité sait tout ce qui se passe ici. Personne ne fait quoi que se soit sans l'avertir. Le bon exemple est que toi-même tu es rentrée dans le bidonville avec eux et tu n'es pas venue sans passer par eux. Quand ils vendent, l'autorité reçoit sa part, c'est répandu dans tout le maroc. C'est souvent le besoin qui à la fois oblige des habitants à vendre et qui ramène des gens pour y habiter. Par exemple, un chef de ménage qui a 7 enfants et qui loue une pièce à 600 DH ou à 700 DH trouve que c'est une solution raisonnable de venir habiter ici...» (Personne ressource)

«...Les bidonvilles sont d'un côté un problème mais de l'autre, ils résolvent aussi certains problèmes pour les habitants, car ce type de logement dispense de payer un loyer, le montant économisé s'ajoutant ainsi aux maigres ressources des ménages pour subvenir aux dépenses de nourriture. Ca reste néanmoins une solution provisoire, et elle est d'ailleurs abandonnée dès que la personne dispose de quoi acquérir un logement salubre...» (Homme)

- Femme 1 : «...Ici, l'habitant qui perdait sa source de revenu ou avait un gros problème à régler faisait une division de son lot et vendait. Il y avait aussi ceux qui le faisaient parce qu'ils voulaient s'en aller ...».

- Femme 2 : «...Parmi ceux qui ont été relogés à X., il y a des anciens qui avaient une très grande parcelle, qui ont morcelé et vendu 2 voire 3 baraques. Ils ont acheté comptant...»

«...Les baraques des habitants qui sont partis dans le relogement ont été occupées par de nouveaux venus; il y a eu aussi des baraques détruites et reconstruites, et d'autres qu'ils n'ont pas détruit et fermé. Surtout, dans le bloc à coté de la mosquée, tout a été reconstruit. Ce projet de relogement n'était pas dans l'intérêt de l'habitant qui a de nombreux enfants. Il préfère rester ici parce qu'au moins il a une bonne superficie. C'est vrai qu'on souffre dans une baraque : il fait très chaud l'été et on est arrosés l'hiver, mais c'est mieux que d'aller payer le loyer ou la traite (...). Il y a des bidonvillois, ici, qui ont des maisons à X, Y., ou autre. Mais ils ne veulent pas déménager pour bénéficier de l'opération de relogement. Le *moquadem* sait tout ça et il peut te donner toute cette information, le nombre d'habitants et tout le reste...» (Homme)

«...Parmi les nouvelles personnes ou ménages qui sont venus loger ici viennent des gens de X. ou d'endroits proches de ce quartier. Ils entendent parler de relogement, et qu'ils bénéficieront de logement ou d'un lot de terrain, c'est pour ça qu'ils achètent ici. Ils achètent à 10000 DH ou 15000 DH, et ils sont ainsi propriétaires d'un N° qui leur est alloué (...) Les habitants qui vendent leur logement font selon leur situation financière, celui qui a de l'argent achète un lot de terrain pour le construire, ou achète carrément un logement fini... Mais tout cela est connu des autorités...» (Homme)

«...Les paysans viennent dans la ville et ce type d'habitat leur convient parfaitement Il y a aussi les locataires qui changent leur statut en propriétaire ici. Mais il y a des personnes qui habitent ici et qui ont un autre logement ailleurs. Ils veulent seulement bénéficier d'un nouveau logement. Il faut arrêter la spéculation et l'extension du douar. Si l'Etat était intervenu il y a longtemps, le problème ne serait pas de cette ampleur. (...) Il faut trouver une solution car une partie du quartier est devenue actuellement un repère de criminels de drogués .... Du coup, on a une mauvaise réputation, mais ce n'est pas le cas, nous, on veut seulement vivre comme le reste du monde...» (Jeune homme)

### **Ressources, épargne, crédit**

«...Il n'y a pas de travail, et je constate que c'est la femme qui travaille, l'homme reste oisif, mais où peut-il travailler ? Il n'a pas de métier, il travaille comme ouvrier saisonnier un jour ou deux, il y a une usine qui n'embauche que les femmes. Il y a des femmes qui travaillent dans les champs de fraise, de pommes de terre, au *moukaf*, aux usines de poisson. (...) Dans une famille, c'est la femme et la fille qui travaillent, c'est la femme qui est chef de ménage, lui garde les enfants, la femme travaille de 5 h jusqu'à minuit ou 1h du matin, alors, comment cette femme peut accomplir son rôle maternel ou conjugal ? A cause de cette situation plusieurs enfants deviennent délinquants (Personne-ressource, commerçant) ...»

- Homme 1 : «...Ce bidonville est un abri pour des gens qui n'ont pas de moyens. Il y a des femmes veuves, divorcées et des gens sans travail...»

- Homme 2 : «...Oui je suis d'accord, il n'y a pas de travail, même pour ceux qui travaillent, il s'agit principalement de commerçants ambulants. Il y a des personnes qui ont une activité ou un métier mais qui n'ont pas où l'exercer. Le problème qui se pose c'est que même ces commerçants clandestins sont talonnés par les autorités. Alors que ce travail est la seule source de vie pour ces habitants. Moi-même, actuellement, à cause des autorités je ne travaille pas depuis 2 semaines. J'attends jusqu'à 6 h pour qu'ils partent, puis je commence seulement les ventes. Mais après 6 heures, il n'y a plus d'acheteurs...»

«...On peut cotiser dans un projet de relogement qui sera à notre portée : personnellement, je n'ai pas d'avance à donner. Il y a des habitants qui peuvent, mais moi pas. Je n'ai pas d'argent pour construire un lot. Je n'ai pas un travail stable, je n'ai pas de fils âgé qui peut m'aider à supporter les charges. Je n'ai personne qui peut m'aider à payer. Mais par exemple, je peux ramener quelqu'un d'autre pour me construire! (...) Moi, tout ce que je peux payer, c'est une traite de 100 ou de 150 DH jusqu'à ce que mon fils grandisse et à ce moment là, lui pourra payer. Je n'ai pas un travail continu : si par exemple je gagne aujourd'hui 20 DH, je consomme 10 DH et j'économise 10 DH pour le lendemain. Il y a des fois que j'attends un mois avant de trouver un travail. Avant, je pouvais faire des lessives chez des gens. Mais maintenant, une très grande majorité des gens ont des machines à laver. Donc, au lieu de travailler à 50 DH, on travaille à 20 DH. (...) Je peux aussi faire du commerce quand j'ai les moyens. Mais il y a une grosse contrainte, c'est que l'autorité peut me prendre la marchandise. Ça m'est déjà arrivé. J'ai essayé de vendre cette année des habits et la police m'a piqué ma marchandise. J'ai perdu 1500 DH. (...) Dans ce pays, il y a trop de corruption. Tu leur donne 5 DH, ils te laissent étaler ta marchandise. Mais si tu ne le fais pas, ils t'emportent tout. C'est absurde que je lui donne de l'argent alors qu'il a déjà un salaire de l'Etat. ...» (Femme)

«...Les voisines font des tontines de 10 DH la semaine pour acheter une table, une banquette ou une cocote. Moi je ne l'ai jamais fait parce que je n'ai pas les 10 DH à mettre toutes les semaines. Je n'ai pas d'idée si les hommes le font ou non. Je ne crois pas que mes voisines prennent des crédits d'une banque ou d'une association ou si elles ont des épargnes à la poste. Je ne connais pas *Zakoura*, j'ai rien pour prendre un crédit. On n'a pas de garanties à donner à cet organisme. Celui qui peut avoir un crédit est celui qui a un travail stable ou un fonctionnaire. Ils ne sont pas nombreux ici. Je préfère rester ici, c'est mieux pour moi, car les traites sont comme le loyer. Si je n'ai pas de quoi payer, ils vont me mettre dehors comme les propriétaires quand j'étais locataire. Quand la banque me mettra dehors, je ferai quoi, m'installer dans la rue? ...» (Femme)

«...Je ne crois pas que les habitants épargnent de l'argent, car ils ne sont plus sûrs de la réalisation du projet. Personne n'est venu leur dire qu'il y a un projet. S'ils étaient sûrs, ils vont être obligés à faire des économies. Les habitants n'ont pas de raison de prendre des crédits (bancaires), je n'ai jamais entendu que l'un de mes voisins en ait pris un. La somme que les habitants pourraient demander comme crédit, c'est un maximum de 5000 DH, disons même jusqu'à 10000 DH. Et même cette somme, il n'y a aucun organisme qui voudrait la leur donner parce qu'ils n'ont pas de garanties. Je donne chaque mois un peu d'argent à mon père parce qu'il est malade. Si je suis sûre que l'Etat nous a prévu un projet, je vais faire des économies. (...). On a l'esprit de compétition entre les habitants. Personne, ne voudra être dans une situation faible par rapport aux projets. (...) Il faut que les habitants aident l'Etat à réaliser ce projet : celui qui peut payer comptant, il faut qu'il le fasse et qu'il ne se cache pas derrière les pauvres. Ceux qui peuvent donner une avance

feront la même chose. Il restera que les plus pauvres, pour cela il faut que l'état leur fasse des traites selon leurs moyens...» (Femme)

«...Ici, la plupart des gens sont pauvres, ou très pauvres, par exemple moi, on me doit plus de 20000 DH. Les uns disent que le jour où ils travailleront, ils rembourseront, les autres disent qu'il faut que j'attende, mais, moi je dois de l'argent à mes fournisseurs. (...). Les activités des gens, vous avez dû les remarquer : un a une charrette, l'autre vend des légumes, le troisième est porteur au marché....et les chômeurs, c'est ce qu'il y a de plus, quand ils ont faim, ils ne peuvent même pas s'acheter un sandwich, on essaye de les aider mais on ne peut pas toujours (...). X. (qui était avec nous hier), il est licencié, le pauvre. Il m'a dit qu'il aurait bien voulu travailler avec Ittissalat Al Maghreb, revendre les cartes de recharge et gagner 3 DH sur chaque carte mais il n'a pas de sous, il ne peut pas avoir de mobylette pour bouger, pour aller proposer ses cartes ailleurs, là où il n'y a pas de concurrence. Et là où ils vont, les portes sont fermées, sauf les filles, mais elles travaillent pour 750 DH ou 800 DH. Elles doivent s'habiller avec, faire vivre la famille avec.....etc. (...) Si il y a un projet d'habitat auto construit, les jeunes pourraient travailler comme maçon ou ouvrier... même pour 40 ou 50 DH par jour ça serait bien ...» (Personne ressource, épicière).

«...En général, les gens ici sont pauvres. Il y a ici 3 classes différentes, les plus pauvres, ils achètent 1 DH de sucre, 1 DH de thé, 1 pain et une bougie d'1 DH, ça te permet de constater que cette personne vit vraiment une vie de misère et c'est le cas de la plupart des familles, c'est rare que quelqu'un achète un paquet de sucre ou 5 litres d'huile. Pour moi, j'équipe mon épicerie selon la demande et la capacité des habitants, maintenant, je sais très bien ce que chaque personne veut, soit acheter soit emprunter quelque chose. Il y a des gens qui ne m'ont jamais remboursé, mais je ne dis rien, car je connais très bien leur situation (...). Vous ne pouvez pas savoir exactement ce que les gens pensent ou ont. Il y a des personnes qui ont des terres à la campagne, d'autres n'ont absolument rien. Mais d'après ce que je vois, pour 1200 personnes du quartier, à peine 200 peuvent bâtir leur maison...» (Personne ressource, commerçant)

«...Il y a plusieurs catégories par rapport aux ressources: ceux qui vivent soit de commerce alimentaire soit de vente de drogue ; il y a ceux qui ouvrent une petite épicerie dans leur baraque, gagnent 10dhs par jour et vivent avec. Moi, je suis bricoleur : peinture, électricité et plomberie. J'ai un diplôme en électricité et plomberie, je travaille chez les gens à domicile donc sans aucune couverture sociale ni retraite ni rien du tout, aucune garantie et par conséquent j'angoisse pour moi. Je voudrais pour mes enfants qu'ils aient un rôle dans la société parce que moi je me sens inutile, je ne suis pas un élément producteur dans la société. Pour trouver du travail, on passe toujours par des intermédiaires qu'il faut soudoyer. (...). Ma femme travaille dans une société. Si la société a du travail, elle peut garder les ouvrières jusqu'à 21 heures, mais s'il n'y en a pas, elle peut leur dire de partir à 10 h du matin. Des fois, il est arrivé qu'elle travaille avec un contrat de 3 mois et puis après, rien. Moi, ce n'est pas fixe, l'été je gagne bien mais l'hiver moins, des fois je reste 2 mois sans travailler. Alors, je m'occupe du ménage, et des repas, comme une maman. Moi, je gagne entre 500 et 2500 DH. 500 DH quand il y a peu de travail, 1000 ou 1500 DH en moyenne et 2000 ou 2500 DH en haute saison. Quand elle travaille, ma femme, elle, a un salaire fixe de 1600 DH plus 300 DH des allocations familiales ...» (Homme)

«...Chaque habitant a fait des réparations selon ses moyens. Il y a des habitants qui n'ont pas de quoi se payer un dîner. Il y a d'autres qui ont construit un R+1, qui ont fait la mosaïque ou du carrelage, qui ont bien meublé leur baraque. Il y a un tiers d'habitants qui ont fait ces réparations mais le reste ne pourra pas se le permettre par manque de moyens. Je te donne mon exemple, j'ai 8

enfants, je ne travaille pas parce que je suis malade, j'ai une seule fille qui travaille et qui nous nourrit. On est des parasites...» (Homme)

«...Moi, par exemple, si je trouve quelqu'un pour m'aider à construire ma maison, je m'engage, je peux payer jusqu'à 1500 DH /mois, mais je pense que les autres n'ont pas cette possibilité, 500 DH /mois c'est trop cher pour la plupart, de 400 à 300 DH /mois ce serait à la portée de certains. Mais il y a aussi le fait de voir son voisin construire, cela les pousserait à les imiter donc à faire des économies...» (Homme)

«...La grande majorité restera ici s'il n'y a pas de grandes facilités de paiement. On cherche à bénéficier selon nos propres moyens sans faire de crédit. On préfère rester ici que d'aller habiter un endroit qui n'est pas fini. Ça m'est déjà arrivé. Je suis l'un de ceux qu'on a déplacé de l'autre côté en 1981. On avait une construction en bois et le sol en sable. L'autorité nous a promis de nous construire dans les 6 mois. On a attendu un an et chacun a commencé à construire selon ses moyens. On n'aura plus confiance de se déplacer dans un lotissement qui n'est pas fini. (...) La plupart disent que si l'Etat leur fait une traite de 100 ou de 150 DH, elle les encouragera à se déplacer rapidement. Il y a des habitants qui ne peuvent pas avancer 2500 DH et il y a des habitants qui peuvent beaucoup plus...» (Homme)

«...La solution du crédit, c'est qu'il faudrait que le terrain soit donné en garantie et avec un crédit, après, les gens pourront construire, faire en bas un petit magasin pour y travailler, ou louer une ou deux pièces pour arrondir les fins de mois...» (Personne ressource)

«...Nous ne connaissons pas le FOGARIM. Le crédit n'est possible que pour ceux qui peuvent présenter des garanties, pour la majorité d'entre nous on se heurte toujours à ce même problème. Une issue possible consisterait à nous donner des lots de terrain, enregistrés à notre nom. Nous pourrions alors présenter les titres de propriété comme garanties pour bénéficier auprès des banques, ou organismes, de crédits à la construction. Dans ce cas, je pourrais réserver une partie soit pour construire une chambre à louer, soit un magasin que j'exploiterais comme commerce afin que les revenus puissent me permettre de régler les échéances des traites du crédit...» (Homme)

«...FOGARIM est un crédit qui se donne sur la base d'une garantie, et je ne pense pas que les gens puissent supporter ce genre de crédit et surtout la garantie, car ils n'ont pas quoi garantir, et ils ne pourront pas assumer...» (Jeune homme)

«...J'attends que les autorités décident de nous aider, sinon je ne pourrai pas, j'espère par exemple qu'il y ait un projet mais seulement avec des traites et je demanderais à bénéficier du logement si c'est dans les limites de 100000 DH, quitte à manger moins...» (Homme)

«...On n'a pas d'électricité, on a une télévision qu'on regarde peu parce que la recharge de la batterie qui sert à la faire marcher nous revient très cher. On s'éclaire avec le butane de gaz, et quelque fois on utilise les bougies. La recharge de la batterie et le butane de gaz d'éclairage coûtent à peu près 200 DH mensuellement. Mais il y a des inconvénients avec la butane de gaz, c'est qu'en été elle dégage beaucoup de chaleur, et de plus, la lumière issue du gaz rend la vision trouble, ce qui nous pose un problème pour lire et travailler la nuit. Moi qui suis étudiant, j'en souffre énormément parce que la nuit je n'arrive pas à lire ni à travailler. Pour l'approvisionnement en eau, c'est gratuit, mais ça coûte humainement ; il y a un problème de transport, on utilise une charrette pour transporter les bidons d'eau, et comme la route est presque impraticable, on a du mal à faire ce chemin. En plus quand on arrive à la fontaine on doit remonter notre pantalon pour qu'on ne se mouille pas et il faut avoir des sandales en plastique et non pas des chaussures. Une

fois de retour, il faut porter les bidons d'eau jusqu'à la maison, donc on perd une moyenne de 2 heures par jour pour se procurer de l'eau. Côté assainissement, il y a une camionnette de la municipalité qui se charge d'aspirer le contenu des toilettes mais elle le rejette juste derrière ce quartier, à côté des habitations, donc cette opération n'a vraiment aucun résultat positif. C'est gratuit...» (Jeune homme)

### **Organisation sociale et dynamiques collectives (Passées, présentes, futures)**

«...Avant, on avait des fosses septiques. L'autorité nous l'interdisait par crainte d'une chute d'un enfant. Donc les habitants les creusaient en cachette. En 1996, 1997, tous les habitants avaient des toilettes chez eux. Le problème c'est quand ces fosses se remplissent, elles dégagent de mauvaises odeurs. Donc les habitants, ne supportaient plus leur situation. Ils sont partis à la commune pour voir une solution. A la commune, ils étaient d'accord de nous aider à installer l'assainissement. Donc, on a mis 350 ou 400 DH par baraque pour installer les canaux d'égout. (...) Il arrive que les canaux des égouts se bouchent ; chaque baraque cotise 30 DH et on ramène un réparateur...» (Homme)

«...Moi aussi, j'ai une responsabilité dans la situation, comme les autres, j'ai élargi ma baraque de 2m que j'ai pris sur la rue. Avant, on avait de grandes rues, les camions les empruntaient, mais à force que chacun en prenne des petits bouts, elles sont devenues étroites. Mais ça, ça c'est toujours fait avec l'accord de l'autorité. Ils reçoivent une somme d'argent pour cela. Ils sont au courant de tout ce qui se passe ici. La preuve, c'est bien l'autorité qui nous donne un certificat de résidence pour faire la carte nationale...» (Femme)

«...Moi, je n'ai pas de connaissance dans ce quartier, mes seules connaissances sont celle de la faculté, c'est à dire les étudiants qui sont avec moi en cours. Je ne fréquente pas les gens du quartier. Les gens ont des formes d'entraide, en cas de décès, les voisins cotisent pour la famille du défunt, pour faire le nécessaire pour les obsèques car les gens sont pauvres, il y a aussi de l'entraide en cas de mariage, ou de nouvelle naissance. Il n'y a aucune association, mais avant il y en avait, ses membres étaient des habitants de ce quartier, des gens respectables, mais ils étaient opposés aux autorités, ce qui fait qu'ils n'ont jamais obtenu satisfaction. Et avec le temps cette association s'est dispersée...» (Jeune homme)

«...Pour la borne fontaine, le gérant, c'est mon voisin, collecte environ 6000 DH/mois, il garde pour lui 3000 DH et paye l'eau 2500 à 3000 DH, mais au bout de 2 ans, il a commencé à garder toute la somme, sous prétexte qu'il ne gagnait pas assez. Nous avons changé ce gérant par un autre, mais nous avons trouvé le même problème. De plus, nous pouvons avoir accès à l'eau qu'à partir de 9heure selon l'humeur du nouveau gérant, alors qu'en principe, l'eau doit couler dès 7 ou 8h (...). Il doit faire une bonne gestion, c'est pour cela, nous avons décidé de ne plus payer ; alors les gérants nous ont interdit d'avoir accès à l'eau potable, mais nous nous sommes alimentés de force et nous avons dit aux gérants d'aller déposer une requête auprès du *caïd*, ce qu'il a fait. Ce dernier a été gentil et lui a demandé de payer lui-même les factures ; Ce *caïd*, c'était un homme qui faisait bien son travail surtout au niveau de la sécurité...» (Personne ressource, commerçant)

«...Je ne connais pas l'existence d'une association dans ce bidonville. Ce n'est qu'hier que j'ai entendu parlé de Zakoura quand tu nous as regroupé pour nous interroger et je ne savais pas qu'elle était connue des femmes des autres blocs. Une association peut être utile à la population. Par exemple, une association qui donnera des cours d'alphabétisation. Un club féminin où la femme peut apprendre à faire la cuisine ou un métier, apprendre aux femmes des techniques de

communication. Pour les jeunes, ils peuvent prévoir des terrains sportifs, une formation en coiffure. Tout être humain souhaite évoluer. Je crois que s'ils prévoient ces centres dans le projet, l'habitant va s'y intéresser (...). Quand on a un événement important, deux hommes âgés et raisonnables font le tour de la rue pour informer tous les habitants de l'événement et après ils font un autre tour pour les informer des décisions prises. Pour un événement lié aux femmes, ce sont deux femmes âgées font la même chose...» (Femme)

- Homme 1 : «...On dit beaucoup de choses sur l'avenir de ce quartier, mais rien n'est vrai...»
- Homme 2 : «...On a constitué une *Jmaâa* pour améliorer les conditions de notre habitat, la première priorité c'était les bornes fontaines...»
- Homme 3 : «...C'est un groupement et pas une association...»
- Homme 4 : «...Mais en fait, nous avons besoin d'une amicale, parce que l'association est insuffisante pour faciliter les tâches et les problèmes des habitants avec l'autorité...»
- Homme 5 : «...Les associations ici sont insuffisantes. On a besoin d'aide et d'entraide. Depuis 5 ans, on a essayé un programme d'alphabétisation pour les femmes. Mais les hommes ne s'y intéressent pas. Et c'est un étudiant qui s'est porté volontaire pour leur apprendre à lire et à écrire...»
- Homme 6 : «...Il ne faut pas oublier que nous avons besoin de l'aide de l'autorité mais l'aide des habitants d'abord ...»

«...Tu veux que je te parle de ma démarche politique ? J'ai débuté ce travail depuis que j'avais 16 ans ; ici, ils avaient une association réservée seulement à la mosquée, et nous sommes venus leur dire de discuter avec nous pour régler cette affaire. Mais les dirigeants de l'association n'avaient pas accepté et ils avaient quitté. Nous nous sommes retrouvés devant une situation embarrassante parce que nous avons trouvé que les anciens membres de l'association trouvaient des difficultés pour faire remplir la caisse de l'association. On a donc essayé de faire des activités pour remplacer l'association. ...» (Personne ressource, élu)

- Femme 1 : «...On ne s'adresse pas à l'élu parce qu'il a changé ses rapports avec nous. Il y a une grande différence entre le passé et le présent. (...) Il a fermé sa baraque et il est parti. Aujourd'hui il nous menace en attaquant nos enfants. Il nous dit, à nous et à nos enfants, que nous ne sommes bons à rien. Dès qu'il a gagné les élections, il a ignoré tout le monde...»
- Femme 2. «...Il nous promettait d'améliorer notre situation et que l'avenir va être meilleur. Mais lorsqu'il a été avec le président X., il est devenu contre les baraques...»

«...Nous n'avons pas une vraie association qui a son statut. Ce sont des familles qui se sont groupées et ont fait l'association. D'abord une association doit avoir un local. Certains membres de l'association, pour des raisons politiques ont exploités l'analphabétisme et l'ignorance des habitants du quartier pour les manipuler et escroquer de l'argent collecté pour le système d'assainissement ou l'argent de l'adhésion. C'est pour cela que nous ne nous intéressons pas à cette association car ses membres n'ont pas d'expérience. Ce sont des voleurs, certains membres exploitent l'association pour favoriser leur parti. Nous avons suggéré de constituer une association, avec les habitants du quartier seulement, mais ils ne manifestent aucune volonté. Nous voulons des personnes qui parlent en notre nom, par exemple, nous voulons l'électricité, il faut que quelqu'un se charge de cette mission selon le désir des habitants, pas comme les membres de cette association qui se sont imposés à nous, moi je ne suis pas satisfait de leur travail...» (Homme)

«...Il y a une très bonne relation entre les voisins. Les habitants sont « populaires ». On se rencontre dans la rue, à la borne fontaine. La distance entre les maisons est faible, ce qui fait qu'on est obligé de se rencontrer et d'avoir des bonnes relations. La relation entre les habitants n'a

pas changé au fil des années. Quand on a un deuil ou un malade, on s'entraide entre nous, ceux qui ont les moyens cotisent. Mais je ne connais l'existence d'aucune association dans le quartier. Je ne sais pas ce que c'est qu'une association d'habitants. Sinon, il y a des associations extérieures. Les femmes reçoivent les cours d'alphabétisation à l'école primaire. Je ne peux pas y aller, car je n'ai personne qui peut garder mon fils, mais c'est important. Tout organisme qui peut porter un intérêt pour la population est bien. Je n'ai jamais emmené mon fils à une association, mais une fois, j'avais déposé un dossier à Rabat pour avoir un agrément de taxi puisque son père ne travaille pas. J'ai été au Secrétariat d'Etat chargé de la famille et de l'handicapé qui est à Agdal. Ils m'ont envoyé un gendarme pour qu'il fasse une confirmation des renseignements que je leur avais donné, mais je n'ai rien vu venir. Je ne connais que trois handicapés dans ce bidonville. Je ne sais pas s'il y en a d'autres. Nous voudrions bien avoir une association d'handicapés dans le bidonville comme cela elle m'aiderait à supporter ces charges...» (Femme)

«...On s'est organisé par exemple, pour l'éclairage, quand on était branché illégalement, il y avait un seul câble et des fois le voltage n'était pas vraiment au niveau. Les habitants se sont organisés pour cotiser et ont ramassé à peu près 70000 DH ; ils ont donné cette somme à quelqu'un qui devait acheter les câbles et refaire l'alimentation, mais ça n'a jamais abouti et l'argent est parti, on n'a jamais su où.... Suite à ça, la *Bachaouia*, pour calmer tout le monde, a mis l'ONE dans le coup et ils ont décidé de faire l'alimentation et d'équiper l'électricité moyennant une somme pour chacun –donc une nouvelle somme à payer- et c'est donc revenu très cher...» (Homme)

«...Les habitants peuvent cotiser pour aider d'autres habitants dans le besoin ; ils se sont également mis d'accord pour la construction de la mosquée ; des vieux du quartier ont fait le tour et ont collecté de l'argent. (...) Les gens font plus confiance aux personnes âgées, les jeunes seront soupçonnés d'utiliser l'argent pour d'autres raisons (alcool et autre). Et pourtant ce sont les jeunes qui ont construit la mosquée ici (...). Il n'y a pas d'associations, il n'y a qu'une maison de jeune à X, mais elle est trop loin d'ici...» (Jeune)

«...L'assainissement, même s'il existe, constitue un grave problème pour le quartier, car dans chaque ruelle, les canaux usés évacuent en plein air. Imaginez les odeurs et la pollution que cela provoque (...) Le financement et le travail a été assuré par les habitants alors que la commune a assuré la fourniture du matériel nécessaire. Le problème c'est qu'après cela, il n'y a pas d'entretien ni de suivi...» (Jeune homme)

«...Il n'y a pas d'association dans ce quartier. On a aidé cet élu et voté pour lui pendant ces élections, une fois qu'il a eu les élections, on ne l'a plus vu. Il a juste travaillé pour ses intérêts. Et ça va être exactement la même chose si on crée une association...» (Homme)

«...Quand on a des problèmes à propos du logement, on s'adresse à l'élu du quartier qui nous a promis d'améliorer nos conditions de vie lors des élections, mais depuis 2 ans qu'on a voté pour lui, il n'a rien fait à part la construction de terrain de foot, d'ailleurs je ne comprend pas pourquoi, parce que les gens n'ont pas besoin d'abord de terrain de foot mais d'équipements de base. (...) Il peut jouer un rôle dans le projet en étant un intermédiaire entre les autorités et les bidonvilles, il peut informer les autorités sur les problèmes que vivent les gens, quels sont leurs souhaits et donc il peut jouer un rôle positif dans la réussite du projet...» (Jeune homme)

«...Les habitants n'ont aucune responsabilité si un projet n'a pas abouti. C'est l'autorité qui est responsable de l'extension d'un bidonville. L'habitant ne peut pas chasser un nouveau venu. On n'a pas assez confiance pour confier aucune tâche à l'un des habitants. Il faut convoquer tous les habitants à l'arrondissement, les informer de tous les détails du projet et écouter leurs réponses. A

ce moment, ceux qui pourront partir, vont le confirmer et ceux qui ne sont pas intéressés vont le confirmer aussi. Il vaut mieux convoquer groupe par groupe et chaque habitant doit présenter son cas devant l'autorité lui-même, sans qu'il soit représenté par quelqu'un. Les habitants peuvent se mettre d'accord sur quelqu'un qui communiquera avec l'autorité en leur présence ; s'ils sont d'accord avec ce qu'il dit, ils confirmeront, sinon ils contrediront ce qu'il dit, c'est la seule façon de s'organiser devant l'autorité. L'autorité n'est pas sérieuse dans son travail et les habitants, eux, ne sont pas d'accord sur les différents points. Il faut avoir la volonté royale pour arriver à mobiliser les différentes parties responsables du projet...» (Homme)

«...Il y avait une association de quartier, mais...elle a échoué car elle était opposée au Caïd. Elle demandait des droits, pour le logement, c'est pour ça qu'ils l'ont supprimée et n'ont pas voulu qu'elle existe. Elle ne peut donc plus rien pour nous, puisqu'elle est arrêtée. Le responsable de l'association, a été mis en prison parce que ce qu'il racontait ne les arrangeait pas. Elle réclamait des choses sur lesquelles on s'était mis d'accord, mais malheureusement...» (Homme)

«...Quand ils nous ont créés des problèmes à l'association des habitants, on a travaillé avec l'association des retraités. Je suis membre de cette association et en fait, on l'a créée pour cette raison. X. est le vice-président de cette association, qui est forte puisque c'est une association de retraités militaires. On ne travaille plus au nom de l'association des habitants mais ce qui n'empêche pas que ses membres sont actifs et travaillent en coulisse. On empêche encore les habitants de faire des aménagements dans leurs logements, par exemple il y avait des dégâts du dernier hiver et ils n'ont pas pu reconstruire ce qu'était démolé même si en ce moment, on a un caïd compréhensif qui écoute les habitants, et leur donne de l'espoir...» (Homme)

«...Il faut que les responsables soient conscients et qu'on nous donne le droit de contrôler l'élu ou bien même le changer. J'aurai préféré qu'il y ait une femme élue, elle devrait bien travailler et parce qu'on croit qu'elle est plus responsable...» (Personne ressource)

- Homme 1 : «...Il y a eu beaucoup d'améliorations apportées en matière d'équipement, d'électricité, des bacs à ordures ménagères, d'eau, d'abord de l'eau en citerne (parfois salée) et depuis deux ans lors des élections municipales, d'installation d'une fontaine. Pour chacune de ces améliorations, il a fallu à chaque fois mobiliser une masse d'habitants pour faire pression sur le président de la commune ou sur les autorités locales : nous restons devant le siège de la commune ou devant la préfecture. Pour l'assainissement, les habitants ont cotisé pour réaliser des branchements sur les canalisations publiques, après accord de la commune...»

- Homme 2 : «...La construction de la fontaine a été réalisée grâce aux cotisations : 50 à 100 DH par ménage selon les possibilités, l'eau de la fontaine étant gratuite, payée par la commune. Le coût de branchement à l'électricité est fonction de la distance qui sépare la baraque du centre où ont été installés les compteurs d'électricité individuels. A titre d'exemple, les baraques éloignées de ce centre d'une trentaine de mètres ont payé jusqu'à 3 500 DH...»

- Homme 1 : «...Nous agissons ensemble volontairement, sans organisation préalable ou association. Nous ne nous sommes jamais adressés à des bienfaiteurs et il n'existe pas d'association dans le quartier. La quasi totalité des habitants sont absorbés par la recherche de la satisfaction des besoins élémentaires journaliers de leur famille...»

- Homme 2 : «...Lorsque nous sommes confrontés à des problèmes relatifs à l'eau ou à l'électricité, par exemple, nous nous réunissons entre nous pour faire une réclamation collective auprès des responsables administratifs concernés ou autorités locales ...»

- Homme 1 : «...Les autorités n'ont jamais discuté avec nous dans le domaine de l'habitat. Il y a une association qui était chargée de cela pour les gens du quartier. Elle assistait aux réunions et tout ça. Mais elle ne nous rapporte rien. Ils ne viennent pas nous dire « voilà ce qu'ils disent », « voilà ce que demandent ces gens »... par exemple ils vont distribuer des maisons. Mais que fait cette association ? Elle se met au courant elle-même. Elle ne voit pas l'intérêt du quartier...ils y sont pour leur propre intérêt...On n'a jamais vu l'intérêt pour le quartier (*intervention de l'animatrice : cette idée de X., vous la partagez ?*) des hommes : oui...»

- Homme 2 : «...J'ai été membre de cette association de solidarité, j'ai été élu président, on a fait l'assemblée générale...On s'est organisé, on a obtenu la reconnaissance juridique et nous avons fait des requêtes...Depuis, ils ont commencé à donner les extraits d'acte de naissance, ils nous ont dit celui qui veut inscrire son fils peut le faire (*contestation des autres*), certificats de résidence. (*Contestations des autres : on n'a pas de certificat de résidence !*). J'ai tout dans un dossier dans mon bureau...si vous veniez dans mon bureau, je vous montrerais tout...»

- Homme3 : «...Celui qui parle et qui dit être le président, ce n'est pas le vrai président, ce n'est qu'un président temporaire, il n'a pas l'aval des habitants des quartiers ...»

- Femme 1 : «...Les associations sont inexistantes et on ne bénéficie d'aucune aide contrairement aux autres quartiers. Par exemple on n'a pas bénéficié de l'opération circoncision qui a été programmée auparavant...»

- Femme 2 : «...Nos enfants ont essayé de fonder une association mais on leur a interdit ça. Ils accusent nos enfants d'être des criminels et des voleurs et qu'il faut les rééduquer. C'est les autorités et même certains habitants du quartier qui les accusent...» (*Animatrice : et vous n'avez pas des associations de femmes ?*)

- Femme 3 : «...Non, ça il faut le laisser aux femmes des quartiers chics. Nous ne sommes que des pauvres femmes qui ne savent ni lire ni écrire et de quoi on va parler ? ...»

«...Il y avait une association, mais entre l'autorité qui tirait d'un côté et les différents partis politiques, ils nous l'ont débitée en morceaux de brochettes...» (Homme)

«... L'ancien Caïd m'a convoqué et il a insisté pour que cette association dépende de l'autorité. Je lui ai répondu que j'étais élu par les habitants et non par les *mokhaznis* et, que s'ils veulent avoir une association ils n'ont qu'à la constituer eux-mêmes. Ils m'ont proposé une fonction, juste que je serai à leurs côtés mais j'ai tout refusé. Ils m'ont alors convoqué au tribunal ; quand je me suis rendu compte de leur pouvoir, j'ai changé ma méthode de travail...» (Homme)

### **Attentes et perspectives face aux projets**

«...J'ai vu à la télé, le roi distribuer des appartements ou des lots à Ain Aouda, à Skhirat, et à Fès...c'est une bonne chose. Nous ne sommes pas le Polisario, nous sommes le peuple de ce pays ! (...). On reste optimiste pour la réalisation de ces projets. C'est les responsables locaux et surtout les élus qui ont fermé leurs yeux depuis les années 80. Personne ne parlait en faveur des habitants, même pas faire disparaître les poubelles, aménager des jardins pour nos enfants...par exemple, cet élu (X.) nous ne l'avons plus revu depuis les élections. Si tu veux un papier de la commune, il faut lui donner un *bakchich* pour avoir ce que tu veux. Mais il y a des gens qui le soutiennent. Moi, je préférerais Y. parce qu'il n'y avait pas de corruption. Il avait interdit aux gens de donner du *bakhchich* aux fonctionnaires parce que tout le temps, il disait qu'ils ont un salaire pour faire leur travail. Il aidait aussi les orphelins : il restait à tes côtés et donnait ses ordres aux fonctionnaires pour qu'ils te préparent tes papiers C'est pour cela qu'on préfère un responsable de confiance, qui viendra de Rabat pour coordonner l'opération de relogement. Car si on laisse ça dans les mains des

élus, le pauvre sera humilié. Ce responsable doit prendre en considération les moyens existants des gens et faut qu'il ait la volonté de reloger toute les catégories. Et qu'il ne soit pas quelqu'un de corrompu...» (Femme)

«...La première fois ou j'ai entendu parler de projet c'est lorsque le Roi est venu inaugurer un projet à Casa pour éradiquer les bidonvilles, et donc pour notre quartier on entendait que ce projet se réaliserait dans 2 ou 3 ans. On nous a dit que ces logements qui sont en cours de constructions étaient destinés à nous reloger, il y a même un panneau où écrit « relogement des bidonvilles de X. ». Mais personne n'est venu nous informer, donc on sait que le projet est réalisé pour ce bidonville, mais on ne sait pas qui va en bénéficier, ni combien de superficie ou de mètres, on ne sait rien du tout...» (Jeune homme)

«...L'architecte est venu faire ses plans. Il nous a communiqué les superficies, il y a 100 appartements de 36 m, il y a aussi des superficies de 48m et de 58m, et il y a des appartements de 62 m qui ne sont pas nombreux. C'est ce qu'ils ont prévu pour le relogement, et chaque appartement à son prix. C'est grâce à la péréquation qu'ils vont nous construire nos logement : ils ont aménagé 320 lots pour vendre et sur les terrains qui restent, ils vont construire des immeubles et aussi ils vont construire un marché de 100 boutiques à vendre. Et comme ça ils vont contribuer et vont aider l'opération de relogement ; Tout ceci je l'ai dans mes documents. Mais les habitants n'acceptent absolument pas ce projet. Il est incomplet, car il n'y avait pas de concertation avec les habitants, la superficie ne convient pas aux habitants. On doit avoir la même superficie, un prix symbolique mais on ne demande pas la gratuité. Seulement, là, on a des logements, et on a fait beaucoup de dépenses pour les entretenir. On a subi beaucoup de mauvaises choses. Il faut qu'ils nous dédommagent. Donc, ce qu'on préfère c'est qu'ils nous laissent nos logements, qu'on reste ici, et qu'ils nous délivrent nos titres. On ne veut pas quitter ici. Ils vont nous dire : vous allez partir, vous payerez 120000 DH et après 50000 DH, mais on sera étranglé avec la banque à 700 ou 800 DH... alors que là on est tranquilles...» (Homme)

- Jeune 1 : «...Les autorités doivent intervenir pour arrêter les bénéficiaires qui revendent leur baraque ou leur lot et vont se réinstaller dans des bidonvilles...»
- Jeune 2 : «...L'autorité doit faire bien son travail et prendre sa responsabilité pour mettre fin à tous les spéculateurs. Le ministère d'habitat doit bien contrôler de façon continue. Les habitants doivent participer comme des décideurs au projet et au contrôle, participer aux réunions publiques et donner leurs avis...»
- Jeune 3 : «...Ils doivent travailler beaucoup pour la réussite du projet. Toutes les familles doivent être bénéficiaires...»
- Jeune 4 : «...Mais les anciens d'abord, leur situation est très difficile...»

«...Il faut que l'Etat aide les pauvres pour qu'ils puissent construire leurs logements, par exemple, une veuve qui n'a pas les moyens de construire un logement, elle est obligée de vendre son lot ou bien elle est influencée par les gens qui lui disent de laisser tomber puisqu'elle doit vendre son lot d'une façon ou d'une autre. Pour distribution des logements, je préfère le tirage au sort mais avec égalité et légitimité loin de la présence de relations personnelles et de la corruption, comme au lotissement X., ils ont vu que toutes les places qui se trouvent au coin des rues sont habitées par les bourgeois ou par les fonctionnaires, par contre les pauvres sont refoulés à l'intérieur du quartier. L'habitat ne convient pas aux habitants. Vu leurs coutumes, leurs mentalités et le nombre élevé des personnes dans leurs familles, le logement individuel est convenable pour nous. Un projet est possible. S'il faut reloger les habitants, il faut un contrôle, l'accord et la consultation des habitants concernés et en présence des personnes compétentes pour que tout soit fait dans le cadre

de la loi. Si on ne prend pas en considération l'avis des habitants, ça ne sert à rien...» (Personne ressource)

- Femme 1 : «...Nous voulons un lot parce que l'appartement ne convient pas aux habitants des baraques : ils possèdent des animaux dont ils ne peuvent se détacher parce que c'est leur gagne-pain (âne, poules,..) ...»

- Femme 2 : «...Oui, nous voulons un logement individuel. Chaque famille doit bénéficier séparément. Les enfants mariés ne doivent pas habiter avec leurs parents...»

- Femme 3 : «...Pour ce qui est du logement nous voulons l'aide de l'Etat pour payer un montant décidé par traites, par exemple 200 DH. (*Animatrice : avec toutes ces exigences, vous pensez qu'un tel projet peut aboutir ?*) oui, il peut aboutir avec la participation des habitants. La prise en compte de leurs priorités et de leurs besoins...»

- Femme 4 : «...Non, ce projet ne peut pas réussir parce que les habitants ne sont pas d'accord. Et le douar n'a pas une association qui parle en son nom et qui le représente. Et c'est à cause du désaccord entre nous...»

- Homme 1 : «...On doit avoir des papiers établis dans les règles et à notre nom. Nous avons peur du flou : on ne veut pas quitter un bidonville pour un autre, ou tomber dans des problèmes de copropriétés insolubles...»

- Homme 2 : «...Hormis le problème financier, les difficultés que nous rencontrons et appréhendons lorsque nous envisageons la participation à un projet de relogement sont l'absence de confiance dans les responsables administratifs ou élus locaux, la corruption qui gangrène nos différentes relations d'échanges commerciales, comme administratives. Combien vous me donnez pour telle ou telle faveur ? Combien vous me donnez pour avoir telle chose ? Que ce soit une faveur ou un droit. Il est arrivé de donner 1000,00 DH pour avoir un certificat de résidence...»

- Homme 3 : «...Un autre facteur que craignent les habitants est l'éloignement du site de relogement du lieu de leur travail. Un tel cas occasionnerait une charge supplémentaire de transport pour les ménages et des retards éventuels à l'arrivée au travail qui seraient préjudiciables pour le maintien de l'emploi.

- Homme 4 : Il y a également, les conflits entre membres d'une famille face au changement : l'un souhaite un appartement, l'autre un logement individuel, le troisième un terrain à construire...»

- Homme 5 : «...Et en plus, il faut réfléchir à ce qu'on fait : affecter à une famille contenant, un grand-père âgé, le dernier étage d'un immeuble sans ascenseur pose problème, je connais des cas, le grand père en question passait souvent la journée dehors, les enfants devant lui apporter son déjeuner en bas de l'immeuble...»

«...Pendant les élections, l'élu aborde tous les sujets même le logement. Les habitants peuvent avoir confiance au ministère d'habitat mais pas aux élus. (..) Mais le ministère, lui, peut étudier les cas qui sont dans le bidonville et trouver des solutions pour reloger les bidonvillois. C'est l'Etat : Il a de quoi nous faire un projet et il n'est pas contraignant pour le remboursement : s'il te fait par exemple 100 DH comme traite, il peut la diminuer à 50 DH si tu lui dis que tu ne l'as pas et que tu ne peux payer que ces 50 DH (...). Cet élu n'avait même pas une bicyclette, maintenant il a 5 maisons...» (Homme)

«... En cas de facilités de paiement, c'est mieux qu'on change vers un quartier plus reposant. Mais si on demande 600 DH comme traite à quelqu'un qui ne travaille pas, à ce moment-là, c'est mieux qu'on reste ici. Si on sera amené à se déplacer d'ici, il ne vaut mieux pas faire des réparations. Par contre, si le projet sera ici, on aimerait bien que l'état élargisse les rues et aide les habitants à construire les toits...» (Homme)

«...Un bon projet, c'est d'abord, une bonne localisation, c'est important. Tous les Services doivent être proches du projet (école, dispensaire, administration, ... On doit nous considérer comme des êtres humains...» (Homme)

«...Un appartement, non, pour moi, je ne peux pas y dormir moi, ma femme, tous les garçons et les filles de tous âges au milieu, tout ça ne peut pas satisfaire les habitants. Les habitants voudraient bénéficier d'un lot de terrain quel que soit le métrage décidé par l'état, parce que pour une famille nombreuse, un lot de terrain, c'est ce qui convient bien, on peut construire le rez-de-chaussée, l'étage....et on peut même louer l'étage pour payer le crédit, et même bien vivre...» (Homme)

- Homme 1 : «...Ceux qui ont bénéficié du projet de relogement sont en partie des familles qui exploitaient la *Karyan* : ils prenaient des terrains, construisaient des baraques et vendaient ; ces familles ont pu avoir les moyens financiers de participer au projet. D'autres avaient la possibilité d'emprunter des fonds aux membres de leurs familles. D'autres encore ont vendu l'or de leurs épouses. Mais les habitants qui n'ont même pas de quoi manger et personne pour les aider, et ceux-là constituent la majorité, n'ont pu participer au projet...»

- Homme 2 : «...Il faut préciser que seules les familles recensées en 1984 avaient le droit de participer au projet, tous ceux qui avaient acheté après 1984 comme moi et mon ami n'avions pas le droit de participer au programme...»

- Homme 3 : «...Pour faire réussir un projet de relogement, il faut tout d'abord que les responsables chargés de la programmation de projets soient à la fois compétents et dignes de confiance. Ces responsables doivent prendre en compte les intérêts des habitants à reloger : les familles qui ont des enfants mariés doivent se voir proposer des espaces adéquats à leurs besoins : appartement ou terrain. Les familles nécessiteuses doivent se voir proposer des traites en rapport avec les revenus du ménage. S'il faut fixer le montant à 100 DH mensuellement, pourquoi pas ? En somme, les responsables du programme devraient commencer par l'écoute des besoins et capacités des gens...»

«...Il faut revenir à instaurer la confiance entre habitants et promoteurs immobiliers en veillant à éliminer la non qualité dans les constructions, les magouilles et les dessous de table lors des échanges...» (Homme)

«...Les zones d'aménagement progressif, on en a entendu parler à la radio et à la télévision c'est une bonne chose. Mais il faut qu'il y ait des équipements publics comme la mosquée, le hammam, les écoles, l'assainissement, l'eau, l'électricité ; si nous sommes servis progressivement, comme dans une liste d'attente, et sans trop de délais, nous n'aurions pas de crainte, surtout si nous disposons d'une attestation de propriété en bonne et due forme...» (Homme)

«...L'urbanisation progressive, on peut être pour, mais il ne faut pas confondre progression et lenteur, c'est pas parce que l'urbanisation est programmée progressivement qu'il faut attendre des années pour passer d'une étape à une autre dans l'attribution et l'aménagement des lots. Ce dernier cas serait de nature à semer des peurs chez les habitants, et qui dit peur dit colère et désordre...» (Femme)

«...C'est possible de se déplacer vers un projet qui n'est pas tout à fait fini, mais il faut qu'il contienne tous les équipements primordiaux, eau, électricité. Mais ils peuvent par exemple ne pas aménager les rues, ne pas mettre l'électricité dans la rue. Autrement pour nous, c'est vraiment un retour en arrière, c'est pire que de rester dans la baraque. Et puis, ils risquent de nous oublier une fois déplacés, c'est arrivé, ça, j'en ai entendu parler...» (Femme)

«...Les gens ne peuvent pas avoir avis sur ce projet, car ils n'ont aucune information. Personne n'est jamais venu en parler publiquement. Ce projet peut ne pas réussir, parce que les gens n'ont aucun renseignement, ils peuvent être surpris par le montant à payer, ou par la superficie du logement qu'on va leur offrir. (...) Il peut y avoir le problème de superficie, c'est-à-dire que l'Etat peut donner une superficie de 60m pour une famille de 11 à 12 personnes, ça sera insuffisant. Il y a aussi, qu'entre l'époque où l'Etat a procédé au recensement de ces bidonvilles et aujourd'hui, des mariages, des naissances donc comment seront traitées ces familles fondées après le recensement? (...) Et comme ils n'ont aucune information, ils ne s'y préparent pas, par exemple pour l'épargne...» (Jeune homme)

«...Je sais que d'ici 2008, on dit qu'il n'y aura plus de bidonvilles, mais je ne le crois pas, car les travaux n'ont pas commencé. Si les travaux commencent, par exemple dans ce quartier, vous trouverez que les gens de la ville achèteront le terrain ici. Vous avez de l'argent, vous pouvez acheter. En ce qui me concerne, je suis sur un lieu stratégique, le boulevard, je ne me déplacerai jamais, il ne peuvent pas amener quelqu'un d'autres et le mettre à ma place parce qu'il aurait donné plus d'argent, moi je vis ici depuis plus de 10 ans personne ne me déplacera, s'il faut donner plus d'argent je le ferai. J'ai acheté ce lot à 100 DH/m<sup>2</sup>, j'ai choisi ce lieu qui donne sur le boulevard, je ne veux pas que mes enfants vivent loin, en plus mon commerce est rentable. Maintenant, si je veux vendre ma maison, on m'en donne 80000,00 DH le problème c'est que si j'achète un lot avec les 80000,00 DH avec quoi je vais la construire, autant rester chez moi que de reconstruire une autre baraque...» (Homme)

- Homme 1 : «...Moi, je pense qu'il faut une maison de jeunes ...»

- Homme 2 : «...Moi aussi, je suis contre le fait qu'on fasse rien pour les jeunes. La maison de jeunes est très importante et vous savez pourquoi je dis ça, parce qu'on ne pense pas assez à ces choses-là...». –

- Homme 3 : «...C'est vrai c'est la jeunesse qui nous préoccupe plus que nous-mêmes. Les jeunes regardent à la télé jouer Zairi et Chemakh, Timoumi et Bouderbala. Les jeunes regardent plus que nous maintenant parce qu'ils n'ont rien à faire. C'est pour ça qu'on a besoin de maisons de jeunes pour que les jeunes fassent quelque chose, qu'ils soient actifs...»

- Homme 4 : «...Ici on a besoin de tout d'une mosquée d'une maison de jeunes, d'un marché, d'une école.....»

«...Aucune institution ni personne n'a bougé le doigt pour changer la situation de ce quartier. C'est moi et quelques amis du quartier qui avons pris l'initiative de nous réunir chez moi et de distribuer nos fonctions pour bien servir ce quartier : on a aidé un de nous pour devenir un élu. Moi, j'ai préféré travailler en coulisses. Cette terre est au patrimoine des logements des Forces Armées. Parce que comme je t'ai dis, les terres de *Nouasser* sont partagées en trois : une partie des Forces Armées, une partie de la commune et une partie de l'agence urbaine, qui n'existait pas avant que la commune ne lui cède une grande partie de ses terres au prix de 8 DH. Avec cet argent, il a été construit 5 maisons pour fonctionnaires. Rien ne se fera ici, car quand on fait des demandes, ils disent tous que ce n'est pas leur terrain. Celui là est le seul bout de terrain qui est prévu pour résorber l'habitat insalubre. Les architectes viennent d'une façon hebdomadaire pour faire leur plan. Maintenant, ils veulent nous reloger là-bas mais jusqu'à présent, on attend, on n'a aucune information...» (Homme)

«... Moi, comme beaucoup de gens ici, on ferait surtout confiance au Ministère de l'Habitat, en collaboration avec l'association du quartier. Surtout pas les gens de la commune. Les habitants doivent jouer un rôle aussi, il faut qu'ils soient unis, qu'ils ne tombent pas en désaccord et ne baissent pas les bras devant quoi que ce soit ( ...). Le projet devrait aussi consulter les femmes du

quartier, ce sont elles tout de même qui passeront le plus de temps dans ce nouvel habitat...» (Femme)

«...Une opération a été décidée pour notre quartier, et c'est le wali qui a décidé pour en finir avec ce problème (le bidonville). Parce que le bidonville est près de la route et se trouve au centre de la ville. C'est une place stratégique pour l'avenir de cette ville...» (Homme)

«...Dans ces conditions de vie difficile, les habitants des baraques souffrent du regard des autres parce qu'ils considèrent que le fait d'habiter une baraque est l'équivalent d'être misérable, criminel, pauvre et sale, et après les attentats du 16 mai à Casablanca, les bidonvilles sont devenus dans l'opinion des autres comme une source de terrorisme et ce n'est pas vrai. Le regard méprisant et méfiant des autres habitants sur les gens des baraques ne pourra changer que si on bénéficie d'un habitat décent et c'est une solution pour sortir de cette grave situation...» (Femme)

### **Villes sans bidonvilles et dimensions sociales**

«...Jusqu'à maintenant, personne n'est venu nous proposer de discuter des projets ou de nous faire participer dans un projet. C'est donc aux responsables de savoir par qui ils doivent commencer : par les anciens, ou les nouveaux, par les plus pauvres ou les moins pauvres... nous, on ne sait pas. C'est nous les plus pauvres qui te disons cela : parce que pour nous, on sera de toutes façons obligés de mettre le vêtement qu'ils nous auront cousus. (...) On n'a pas confiance dans le secteur privé. On a confiance en le Roi, quand on le voit inaugurer. C'est vrai que le Roi ne suit pas toutes les opérations mais il délègue le travail au ministre d'habitat. Et surtout, on n'a pas confiance dans les responsables de la commune...» (Femme)

«... Villes sans bidonvilles, il s'agit de faire disparaître les bidonvilles d'ici l'an 2010, et tous les bidonvillois seront relogés dans des maisons avec tout le nécessaire pour une vie normale. On l'a appris par la radio et les journaux. C'est un programme intéressant, mais le problème qui se pose, c'est que les habitants des bidonvilles n'ont pas d'épargne pour pouvoir construire la maison. (...) La solution des parcelles de terrain ne marchera pas car ces gens n'ont pas les moyens pour construire, il reste la solution des appartements à condition que l'Etat trouve un arrangement avec les acheteurs pour un paiement adapté de leur logement...» (Jeune homme)

«...Ils disent que d'ici 2006 il n'y aura plus un bidonville. Je l'ai entendu à la télé et je l'ai lu dans les journaux. Je crois que c'est un projet qui est bien. S'ils le réalisent comme ils le disent, ils nous auront secouru. Les enfants d'un bidonville ont une mauvaise réputation. Si un jeune veut travailler, ils ne lui donnent pas de travail par ce qu'il a X. sur sa carte d'identité. Le cas d'une société qui est à coté, refuse les jeunes du bidonville et accepte d'autres jeunes qui viennent d'ailleurs. Ce projet peut réussir si l'état fait des facilités de paiement : ils ne demanderont pas une avance pour ceux qu'ils ne l'ont pas et ils prévoiront une traite raisonnable. Les habitants peuvent contribuer à la réalisation de ce projet en mettant tout l'argent qu'ils ont ...» (Femme)

«...Il faut que les constructions soient faites selon les normes. Ce n'est pas parce qu'on est des bidonvillois, qu'ils peuvent nous construire n'importe quoi et n'importe comment. Comme ce qui est arrivé à Fès. On a vu à la télé qu'ils habitaient les tentes. Ou par exemple, une fois installé, deux mois plus tard, avoir des fissures dans les murs. Nous aussi on va donner de l'argent. Ils disent qu'il y a des aides, qu'on donne des aliments pendant le ramadan. On a beaucoup d'orphelins. Mais je n'ai jamais vu un habitant d'ici recevoir ces aides. Il y a des veuves qui s'inscrivent, elles y vont mais elles restent toute la journée sous le soleil et elles reviennent sans

rien ramener. Il faut que l'Etat prévoise des gens qui expliquent à ceux qui ne comprennent pas quels sont les papiers administratifs qui leur faut et leur indiquer où aller, pour les aides, pour le travail et pour tout.... Et puis on a beaucoup de chômeur, surtout des hommes. C'est des diplômés chômeurs qui vendent la menthe et autres herbes dans le marché de légumes...» (Femme)

- Jeune 1 : «...*Ville sans bidonville*, c'est une bonne idée, mais il faut d'abord aider les jeunes, trouver du travail pour les chômeurs. L'Etat doit aider la population, c'est comme ça qu'on peut avoir des villes sans bidonvilles. L'éradication du chômage permet d'éradiquer les bidonvilles...»

- Jeune 2 : «...Pour les crédits, il faut avoir un travail permanent. Le problème réside donc toujours dans le travail. Si on ne résout pas d'abord ce problème on risque d'avoir le contraire, des bidonvilles sans villes (...)...»

- Jeune 3 : «...L'accompagnement social, c'est bien si cela peut servir les intérêts du quartier et des habitants ...»

«...Nous aimerions être consultés sur les équipements prioritaires et sur le montant des traites à payer. Mais par ailleurs, il existe dans le quartier des compétences dans les différents corps des métiers du bâtiment, qui peuvent participer au projet et régler ainsi leur problème économique...» (Homme).

«...Tout le monde ici a entendu parler du projet *Villes sans bidonvilles* et qu'il n'y aura plus d'habitat insalubre mais je ne sais pas comment ils vont faire pour réaliser ça. Les bidonvillois de X. ont été relogés à 50.000 DH, ceux de Y. à 100.000 DH. La somme de 50.000 DH est parfaite pour un bidonvillois et surtout s'il la paye en traites. Mais il ne faut pas non plus construire des cages à ce prix. Si l'Etat veut la réussite de ce programme, il faut qu'il mobilise la Wilaya, l'autorité et le ministère d'habitat. Et surtout qu'il soit suivi par le roi. Il faut que l'autorité vérifie les biens de chaque habitant. S'il a une autre maison ailleurs ou il a des terres, il ne faut pas qu'il bénéficie avec les bidonvillois, et puis, celui qui peut payer, il ne faut pas qu'il mente...» (Jeune fille)

«...Je n'ai jamais entendu parler de ce programme. Une ville sans bidonville, c'est bien, cela peut même changer la mentalité des gens physiquement et moralement. Mais ce qu'on gagne, on le mange, on va rembourser avec quoi ? Pour les commerçants ambulants, c'est difficile, moi-même les autorités viennent de me confisquer ma charrette, je n'ai plus rien alors que toute ma famille ne peut compter que sur moi. (...) L'accompagnement social ? Il n'y a pas d'accompagnement, en tous cas, il n'y a aucune mise en pratique, c'est seulement des paroles de politiciens...» (Jeune homme)

«...Le social, et la participation des gens, ce serait d'abord l'Etat qui devrait le faire à travers la société civile et les associations. Ils doivent en même temps lutter contre la corruption, il faut absolument empêcher que ça dure, empêcher le clientélisme et essayer d'être impartial dans la distribution des lots et des appartements. (...) Il faut que les gens de Rabat viennent refaire le recensement et les habitants doivent prévenir les autorités quand ils apprennent que quelqu'un vend ou revend...» (Personne ressource)

«...L'aide particulière qu'il faut apporter aux gens, c'est avant tout les reconnaître. Les habitants des blocs non recensés en 1984 continuent à être considérés comme des clandestins....dans leur propre pays : ils n'ont pas de carte d'identité nationale. La première aide sociale qu'on peut leur apporter est d'agir auprès des autorités pour faciliter l'octroi d'une carte d'identité à ces personnes. Nous nous sentons ignorés, oubliés dans ce bidonville...» (Homme)

«...Il faut que les autorités étudient les moyens financiers de chaque famille, son mode de vie, et voir si elle peut s'adapter à un autre mode de vie ou pas, et à partir de là, je pense que le projet réussira. Je pense que l'accompagnement social est très important pour la réussite d'un projet surtout s'il y a transparence au niveau de la création d'emploi, sans oublier que les membres qui assurent cet accompagnement doivent avoir un niveau d'instruction assez élevé (...); des associations dont les membres sont issus de ce quartier pourraient jouer ce rôle (...). Il faudrait que les autorités ou les responsables aillent vers les bidonvillois, les informer du projet, prendre leur avis sur certains points, leur expliquer ce qui va se réaliser, comment et quand (...). Il y a beaucoup de jeunes sans emploi, ce projet peut être une occasion de les faire travailler dans la construction par exemple...» (Jeune homme)

«...Je pense que les femmes doivent être plus impliquées dans les projets de recasement des bidonvilles, parce que l'habitat et le logement, ça concerne d'abord les femmes, car c'est sur elle que repose l'organisation de la famille. Le rôle de l'accompagnement social est expliquer aux femmes comment changer le mode de vie car la vie dans les bidonvilles n'est pas la vie dans les maisons construites en dur. (...) Il faut aussi penser à tous les équipements sociaux pour l'accompagnement social, car c'est une population qui vivra toujours dans la précarité, qui aura toujours des problèmes de chômage... Il faut avoir des complexes où on pourrait donner des cours d'alphabétisation, les renforcements scolaires pour les enfants, la sensibilisation pour les femmes, des formations de couture, de broderie, cuisine. Et pour les hommes la plomberie, la menuiserie. Il faut réhabiliter la population, résoudre l'habitat n'est pas le seul problème du bidonville...» (Personne ressource)

- Homme 1 : «...L'état doit envoyer de Rabat une commission pour contrôler l'opération de l'attribution de logement et lots, parce que les responsables ici ne sont pas sérieux, et manquent de sens de responsabilité dans l'opération de l'attribution...».

- Homme 2 : «...Nous vivons la *Hogra*...»

- Homme 3 : «...Je propose qu'on recoure aux 12 témoins en plus du recensement 1998, plus la CIN, les reçus, les adresses, les actes adulaires. Pour les nouvelles familles qui sont arrivées après 1998, c'est à l'Etat de trancher...»

«...Les habitants peuvent aider en étant honnêtes et en disant la vérité. Il ne faut pas que les riches se cachent derrière les pauvres. Mes voisines et moi sommes contre une femme qui veut se faire passer pour une mendicante alors qu'elle peut payer. On l'a engueulée, on lui a expliqué que c'est des gens comme elle qui peuvent faire rater tout le projet...» (Femme)

«...Je ne sais pas ce que c'est que l'accompagnement social, et même si on venait pour m'alphabétiser, je n'irais pas. J'ai bien trop de problèmes et je n'ai pas la tête à ce genre de choses...» (Femme)

- Homme 1 : «...Oui, cette opération (*accompagnement social*) existe à la municipalité mais on ne sait pas si c'est l'Etat qui va nous aider ou la banque mondiale...»

- Homme 2 : «...Il faut faire participer les habitants...»

- Homme 3 : «...Il faut la concertation avec les habitants qui sont les intéressés dans ces opérations...»

- Homme 4 : «...La participation c'est bien mais si elle est seulement dans l'intérêt de certaines personnes, on n'en veut pas...»

- Homme 5 : «...Oui, parce qu'ils ne sont pas d'accord entre eux. Il faut qu'ils soient d'accord sur un seul avis et sur une même aide...»

- Homme 6 : «...Les habitants qui habitent ces baraques sont soumis aux conditions de contrainte,

ils faut qu'ils bénéficient mais ceux qui possèdent des maisons et ceux qui ont de l'argent et n'ont acheté une baraque que pour être bénéficiaire, l'Etat doit mettre un terme à leur façon d'agir, qu'il leur donne ou pas ça ne nous concerne pas...»

«...Nous avons besoin de l'action associative pour la formation des femmes et des jeunes, par l'organisation de réunions dans lesquelles on pourra discuter de tous les problèmes et échanger des informations et des points de vue, ex ; j'étais volontaire au programme de l'alphabétisation, et dans le délai d'un mois le nombre des femmes avait augmenté dans les classes et elles avaient appris l'alphabet. Mais nous avons rencontré des résistances de la part de la mentalité masculine et maintenant toutes nos activités ont été arrêtées (...). Il faut encourager tous les habitants des deux sexes pour participer, mais il faut que la participation des habitants soit faite par un groupe ou une association qui les représente, tous ne peuvent pas faire réussir une réunion, en plus il faut choisir quelqu'un qui nous représente auprès des responsables. La manière, c'est qu'il faut que tout le monde soit bénéficiaire et de donner des facilités aux habitants pour améliorer leur condition de vie...» (Personne ressource)

## ANNEXE 3

### Programme du séminaire

- 9:30** *Ouverture du séminaire*  
M. Le Ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme  
M. Le Ministre du Développement Social et de la Famille  
M. Le Représentant de la Banque Mondiale au Maroc
- 10:00** *Cadrage du séminaire*  
M. C. Tahiri : Le financement du logement social  
M. N. Lahlou: Le programme Villes Sans Bidonvilles  
M. A. Bigio : Finalités de l'étude d'impact social et sur la pauvreté
- 10:30**  
*Pause Café*
- 11:00**  
*Présentation des résultats préalables de l'étude*  
M. T. Dichter : Résultats de la première phase de l'étude  
Mme F. Bouchanine: Résultats de la deuxième phase de l'étude
- Débat**
- 13:00**  
*Déjeuner*
- 14:30** *Groupes de travail sur les thèmes principaux de l'étude*  
*A – Rôles des institutions centrales et locales dans la mise en œuvre du programme VSB*  
*B – Accès au financement des produits VSB*  
*C - Accompagnement social du programme VSB*
- 16:30** *Pause café*
- 17:00** *Séance de clôture*  
Restitution par les rapporteurs des trois groupes de travail
- 18:00** Discussion en plénière  
Conclusions: C. Tahiri, N. Lahlou, A. Bigio

## ANNEXE 4

### Liste des participants au séminaire

#### Départements ministériels

Nom et Prénom	Qualité	Tél	Fax	e-mail / adresse
	MFP / Direction du Trésor et des Finances Extérieures			
	MI / Direction Générale des Collectivités Locales		<b>037 77 75 92</b>	
	Observatoire de la pauvreté / Haut Commissariat au Plan			
	MHU: DPI/DHSAF/DGUA/CNHU/DRHM G			
	Ministère du développement social			

#### Agences de développement / Instituts/ Fondations / Organisations professionnelles

Nom et Prénom	Qualité	Tél	Fax	e-mail / adresse
Najib Guedira	Directeur Général Agence de Développement Social	<b>037 65 54 65</b>	<b>037 65 55 29</b>	05 Rue Kadi Dinia, Souissi Rabat
Malik Souali,	Coordonnateur du Projet, cellule Douar al Kora, ADS	<b>037 65 55 29</b>	<b>037 29 54 34</b>	<a href="mailto:ads.kora@menara.ma">ads.kora@menara.ma</a>
Aicha Khrouz	Agence de Développement Social	<b>037 65 55 29</b>	<b>037 65 54 65</b>	05 Rue Kadi Dinia, Souissi Rabat
	Agence pour la Promotion et le Développement des provinces du Nord		<b>037 77 60 46</b>	2, Avenue Omar Ibn El Kattab – Agdal – Rabat

#### Agences de développement / Instituts/ Fondations / Organisations professionnelles

Mr Triki	Fondation Med V pour la Solidarité	<b>037 26 36 39</b>	<b>037 26 36 37</b> <b>037 26 36 38</b>	3, Rue Rissani Hassan, Rabat
Mr Benchekroun	Directeur Adjoint Ecole Nationale d'Architecture			
Abdellah Lahzam	Directeur de l'Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme	<b>037 77 16 24</b>	<b>037 77 50 09</b>	INAU- Rabat institut <a href="mailto:inau@maghrebnet.net.ma">inau@maghrebnet.net.ma</a>
ULPIM	Mr le Président de l'ULPIM			Résidence Hassunia, 6, rue Errachiti, Qu. Des Hôpitaux Casablanca
FNI	Mr le Président de la FNI		<b>022 25 38 39</b>	
FNBTP	Mr le Président de la FNBTP		<b>022 48 32 74</b>	

## ONG et organisme internationaux

Nom et Prénom	Qualité	Tél	Fax	e-mail/ adresse
Fouad Abdel Moumni	Directeur de l'Association du miro crédit Al AMANA	037 68 67 12	037 77 01 41	<a href="mailto:fouad@alamana.org.ma">fouad@alamana.org.ma</a>
Caroline Brandt	Association du miro crédit Al AMANA	037 68 67 12		
Brahim Lamrisse	l'Association du miro crédit Al AMANA	037 68 67 12		
Mrini Reda	Mr le Président du FNAME	022 22 50 98	022 22 97 49	Federation Nationale des Associations de micro crédits 82 rue Soumaya Angle Abdelmoumen, Casablanca
	chef du projet de développement local et urbain/ Handicap international	037 66 03 67	037 66 03 67	5, rue Figuig, Apprt 3 Rabat
Aziz Benmaazouz	Directeur Général de l'association de micr crédit Zakoura	022 22 65 05	022 226505	6, rue Najib Mahfoud, quartier Gauthier, casablanca <a href="mailto:zakouram@casanet.ma">zakouram@casanet.ma</a>
Monceyf Fadili	Un-habitat Représentant du Programme des Nations Unies pour le Développement au Maroc		037 70 15 66	Angle Avenue Moulay Hassan et rue moulay ahmed loukili casier ONU, Rabat Chellah – Maroc
Said Tbal	L'Espace Associatif	037 77 41 83	037 77 43 41	55, rue Melouya, appt 1, Agdal, Rabat <a href="mailto:espasso@iam.net.ma">espasso@iam.net.ma</a>
Tahar Berrada	Consultant USAID	037 63 20 20	037 60 20 01	10 Av Mehdi Ben Barka Souissi B.P. 120 Rabat
PNUD	PNUD			
Matthieu Discour	AFD	037 63 23 97	037 63 23 94	162, Avenue Imam Malek, – Souissi Rabat
Hicham Berra	ENDA Maghreb			

## Personnes ressources :

Nom et Prénom	Qualité	Tél	Fax	e-mail/ adresse
Driss Benjelloun,	consultant			URBASYSYSTEME ; 24, rue moulay rachid - Rabat
Jacque Barbier	consultant	037 67 48 70	037 67 48 70	8,rue d'Azrou –Rabat, Hassan <a href="mailto:barbier@mdts.com">barbier@mdts.com</a>
Samia Adjalil Boumaaza	Chef de Projet CNAM-Maroc	070 76 80 21	037 67 01 51	<a href="mailto:adjalicnam@menara.ma">adjalicnam@menara.ma</a> Cité Ibn Khaldoun Immeuble 8 - Appt 6 Agdal - RABAT.

Fath Allah Debbi	Consultant	037 68 20 81	037 77 65 60	17 rue de Toubkal, agdal Rabat
Yahiyaoui Mustapha,	Chef de la Division des Affaires Sociales, Préfecture de Mohammadia		061 07 27 91	Chef de la Division des Affaires Sociales, Préfecture de Mohammadia
Abdelghani Abouhani	Directeur du groupement marocain pour la requalification urbaine	037 77 16 24	037 77 50 09	l'Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme -INAU- Rabat <a href="mailto:inau@maghrebnet.net.ma">inau@maghrebnet.net.ma</a>
Naima Lahbil Tagemouati,				<a href="mailto:nlt@iam.net.ma">nlt@iam.net.ma</a>
Youssef El M'rabet		061 15 50 58	039 91 35 67	
L'Houssine Bennana	MHU			DRHU - Agadir

### Les établissements bancaires :

Nom et Prénom	Qualité	Tél	Fax	e-mail / adresse
Rachid Saidi	CIH	022 47 99 39	022 47 96 40	<a href="mailto:r.saidi@cih.co.ma">r.saidi@cih.co.ma</a>
Amine Nejjar	Directeur Général Adjint - CIH		022 47 92 09	
ASmaa Belamine	BCP	022 20 93 40	022 20 75 83	<a href="mailto:abellamine@cpm.co.ma">abellamine@cpm.co.ma</a>
Said Lefouili	Directeur general Adjoint Pôle risqué /BCP Bank		022 20 19 31	
Driss Maghraoui,	Directeur, Direction des Particuliers et de la Bancassurance, BMCE Bank	022 49 81 41		
Mr Benmoussa	Président du Directoir de Wafa Immobilier	022 54 56 54	022 54 83 10	5,BD AbdelMoumen Casablanca

### Les régies:

Nom et Prénom	Qualité	Tél	Fax	e-mail / adresse
	Directeur de la Régie autonome de distributin d'eau potable et d'électricité - Agadir	048 22 45 65	048 22 01 15	
	Directeur de la Régie d'eau potable et d'électricité - Larache	039 91 02 10	039 91 22 59	
Martine Villars	LYDEC			Direction Générale de la LYDEC (Siège social : 48 rue Mohamed Diouri, Casablanca)
Martine Villars	LYDEC			Direction Générale de la LYDEC (Siège social : 48 rue Mohamed Diouri, Casablanca)
	ONE/ONEP			

**Les DRH :**

Nom et Prénom	Qualité	Tél	Fax	e-mail / adresse
	Monsieur le Directeur Régional l'Habitat et de l'Urbanisme de l'Oriental			
Mme Malika Sorori,	Madame chargée de la Direction Régionale de l'Habitat et de l'Urbanisme du Grand Casablanca			
	Monsieur le Directeur Régional l'Habitat et de l'Urbanisme de Rabat-Salé-Zemmour-Zaër			
Mkouef	Monsieur le Directeur Régional de l'Habitat et de l'Urbanisme de Doukkala-Abda			
Amhaouch lahcen	Monsieur le Directeur Régional de l'Habitat et de l'Urbanisme de Tadla Azilal			
	Monsieur le Directeur Régional de l'Habitat et de l'Urbanisme de Meknès-Tafilalet			
Wafaa Messus	Monsieur le Directeur Régional de l'Habitat et de l'Urbanisme de Fès-Boulemane			
Chiadmi	Monsieur le Directeur Régional de l'Habitat et de l'Urbanisme de Taza-al Hoceima-Taounate			
Oumlani	Monsieur le Directeur Régional de l'Habitat et de l'Urbanisme de Tanger-Tétouan			
	Monsieur le Directeur Régional de l'Habitat et de l'Urbanisme de Oued Eddahab-Lagouira			
	Monsieur le Directeur Régional de l'Habitat et de l'Urbanisme de Laâyoune-Boujdour-Sakya-Alhamra			
	Monsieur le Directeur Régional de l'Habitat et de l'Urbanisme de Goulmim-Es-Smara			
Hassan El Kacimi	Monsieur le Directeur Régional de l'Habitat et de l'Urbanisme de Souss-Massa-Draâ			
	Monsieur le Directeur Régional de l'Habitat et de l'Urbanisme du Gharb-Chrarda-Bni Hssen			

**Les DRH :**

Fardi Driss	Monsieur le Directeur Régional de l'Habitat et de l'Urbanisme de Chaouia-Ouardigha			
	Monsieur le Directeur Régional de l'Habitat et de l'Urbanisme de Marrakech-Tensift-El Haouz			

### Les OPH et agences urbaines :

Nom et Prénom	Qualité	Tél	Fax	e-mail / adresse
Mr Boukhari	Holding d'aménagement Al Omrane			
Najim El Qandil	HAO			
Mme Roquia Eddahni	ERAC /centre			
	ERAC Nord Ouest			
Merahi Benali,	Directeur, ERAC-Sud			
	AU Tétouan /Cellule Société Civile	<b>039 99 82 40</b>	<b>039 99 21 68</b> <b>039 99 21 89</b>	Résidence Florence, Av des FAR, BP4156 - Tétouan
	Agence Urbaine d'Agadir			
Mme Imnssar	Gouverneur, Directrice de l'Agence Urbaine du Grand CasaBlanca	<b>022 26 19 64</b>		18,Bd Rachidi BP16 Casablanca

### Les préfectures :

Nom et Prénom	Qualité	Tél	Fax	e-mail/ adresse
	Gouverneur d' Agadir			
	Gouverneur de Larche			
Allal Secrouhi	Gouverneur Nouaceur			
	Gouverneur de BenMsik Sidi Otmane			

### Les experts et bureau d'étude :

Nom et Prénom	Qualité	Tél	Fax	e-mail / adresse
Tazi Abdesslam	AREA	<b>037 67 12 81</b>	<b>037 67 30 38</b>	16 ,rue Ouarha, agdal-Rabat <a href="mailto:areabet@yahoo.fr">areabet@yahoo.fr</a>
Leila Moussait	AREA	<b>064 67 27 58</b>		
Naima Nait Hammou	AREA	<b>064 66 37 50</b>		
Amina El Mekkaoui	AREA	<b>069 29 1570</b>		
M. Abdellah Berrada	EDESA			
M. Toufiq Bahi	IIHEM			
Melle Hajiba AKERTIT . A	SUD	<b>037 77 17 89</b>	<b>037 77 13 53</b>	6, rue Oued Beht N ° 4, Agdal Rabat <a href="mailto:sudeveloppement@menara.ma">sudeveloppement@menara.ma</a>

## ANNEXE 5

### Liste des participants à la table ronde du 10 mai 2005

<b>Nom et Prénom</b>	<b>Qualité</b>
A. Lhéritier	SCAC Ambassade de France
M. Discour	AFD
A. Bigio	Banque Mondiale
L. Lohde	Banque Mondiale
H. Berra	Consultant ADS
F. Bouchanine	Sociologue
H. Bennana	DRHU - Agadir
A. Bennis	Architecte Urbaniste
N. Tajmouati	Chercheur
L. Ouhajou	Coordinateur de l'agenda 21 local d'Agadir
Y. El Mrabet	Architecte Urbaniste
F. Benchhakroune	Architecte
A. Bouziane	Chercheur
S. Kourar	ADS
D. Benjelloun	BET Urba-systèmes
T. Berrada	USAID
M. Fadili	UN-Habitat
N. Benyahya	Holding Al Omrane
B. Oussibla	DPI
H. Iraqi	DHSAF
M. Hassis	DHSAF
M. Belbachir	DHSAF
N. Laoujari	DHSAF
A. Ouedghiri	DHSAF
Catherine ElMrabet	Architecte
Tazi Abdeslam	BET AREA
Aicha Khrouz	ADS
A. Changui	DPI
Mohammed Benabdeslam	Holding Al Omrane
Said El Boukhari	Holding Al Omrane